

# ENQUÊTE SUR L'AIDE AU RETOUR PRODIGUÉE PAR LA SUISSE : PERSPECTIVES DE PROFESSIONNELS, MIGRANTS ET MIGRANTS DE RETOUR

JUILLET 2023



PRÉPARÉ POUR  
SWISSAID Genève

CONTRIBUTEURS  
Claire Kay Inderkummen  
Daniel Becze-Deák  
Isabelle Marie Despicht

# REMERCIEMENTS

Avant tout, nous tenons à exprimer notre profonde gratitude et notre reconnaissance à toutes les personnes interrogées qui ont pris le temps de nous rencontrer et qui ont partagé leurs expériences et leurs réflexions. Ce projet n'aurait pas été possible sans elles.

Nous tenons également à remercier sincèrement AGORA, CAMARADA, Asylex, le Service Social International et Le Centre de la Roseraie, ainsi que l'Hospice Général pour leur précieuse contribution à notre recherche, Fabrice Roman et Yann Matousek du Centre de la Roseraie pour leur aide indispensable dans la coordination et l'animation d'un groupe de discussion.

Nous remercions aussi sincèrement Swissaid Genève de nous avoir confié cet important projet et Mme Marie-José Bofill pour son soutien continu tout au long de celui-ci. Nous tenons également à remercier nos deux collègues étudiants qui nous ont servi d'interprètes.

Enfin, nous remercions chaleureusement notre professeur, Christophe Girond, responsable de la chaire dédiée à la migration à la faculté, et Idil Yildiz, notre superviseuse académique, pour leur aide et accompagnement tout au long du projet de recherche.

# LISTE DES ACRONYMES & ABBREVIATIONS

<b>CFA(s)</b>	Centre Fédéral pour Requérants d'Asile
<b>DDC</b>	La Direction du Développement et de la Coopération
<b>DFJP</b>	Le Département Fédéral de Justice et Police
<b>GIEC</b>	Le Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat
<b>ODCE</b>	L'Organisation de Coopération et de Développement Économiques
<b>OIM</b>	Organisation Internationale pour les Migrations
<b>OSAR</b>	l'Organisation Suisse d'Aide aux Réfugiés
<b>PiM</b>	Prévention de la migration irrégulière
<b>PMs</b>	Partenariats Migratoires
<b>SEM</b>	Secrétariat d'État aux Migrations
<b>SSI</b>	Service Social International
<b>UE</b>	Union Européenne

# TABLE DES MATIÈRES

<b>SYNTHÈSE.....</b>	<b>5</b>
<b>I. INTRODUCTION .....</b>	<b>8</b>
<b>II. CONTEXTE GÉNÉRAL .....</b>	<b>10</b>
La Migration de retour depuis la Suisse .....	12
Contexte Migratoire de la Guinée-Bissau.....	16
Contexte Migratoire du Niger .....	17
<b>III. MÉTHODOLOGIE .....</b>	<b>18</b>
Entretiens.....	18
Groupe de discussion.....	20
Considérations éthiques.....	20
Organigramme méthodologique.....	21
<b>IV. RÉSULTATS .....</b>	<b>22</b>
<b>Partie 1 : Migration vers la Suisse.....</b>	<b>22</b>
Profil des migrants.....	22
Les causes de la Migration .....	23
<b>Partie 2 : Arrivée en Suisse .....</b>	<b>25</b>
Soutien aux migrants à Genève et en Suisse .....	25
Un éventail d'opportunités synonyme d'une meilleure vie .....	27
La longue procédure d'obtention d'un permis N : un frein au séjour .....	29
La vulnérabilité des migrants tout au long de leur parcours migratoire .....	32
L'importance des réseaux de connaissance .....	33
Isolement et méfiance .....	35
<b>Partie 3 : Le retour, une étape difficile.....</b>	<b>37</b>
Les épreuves psychologiques des migrants.....	37

Projets de retour favorisant la création de petites et micro-entreprises.....	38
Que faut-il pour un retour réussi ? .....	39
Le suivi des projets de retour, une arme à double tranchant .....	40
<b>V. CONCLUSIONS &amp; RECOMMANDATIONS.....</b>	<b>41</b>
Conclusion .....	41
Recommandations .....	43
<b>VI. RESSOURCES ADDITIONELLES .....</b>	<b>47</b>
<b>VII. BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>49</b>
<b>VIII. ANNEXE.....</b>	<b>55</b>
Annexe 1 : Programme d'entretiens avec des professionnels à Genève .....	55
Annexe 2 : Programme d'entretien avec des migrants .....	58
Annexe 3 : Programme d'entretien avec des migrants de retour .....	60
Annexe 4 : Programme d'entretien pour le groupe de discussion au Centre de La Roseraie .....	63
Annexe 5 : Procédure de consentement informé.....	65

# SYNTHÈSE

Ce projet de recherche, mandaté par Swissaid Genève, visait à identifier les facteurs contribuant à la réussite des projets de retour de Suisse, avec un accent particulier sur la ville de Genève. Par le biais d'entretiens avec des professionnels, des migrants vivant à Genève (y compris un groupe de discussion), des migrants de retour, cette étude a cherché à déterminer les facteurs jouant un rôle dans la réussite de ces projets, en s'appuyant sur des études de cas relatifs au Niger et à la Guinée-Bissau.

L'étude s'est notamment concentré sur la détermination du nombre de personnes concernées par la migration de retour en Suisse, les caractéristiques socio-économiques de ces migrants, l'aide existante et les types de projets entrepris, les résultats du séjour des migrants en Suisse et des programmes d'aide dans leur pays d'origine, ainsi que la manière dont cette infrastructure peut être améliorée.

Bien que l'aide au retour soit aujourd'hui présentée comme une aide humanitaire, le concept est né de la politisation de la migration en Suisse et de la mise en œuvre de politiques d'immigration plus strictes comprenant une approche plus organisée ainsi que de programmes facilitant le rapatriement des personnes.

Nos entretiens ont révélés que les migrants de Guinée-Bissau et du Niger sont principalement des hommes issus d'un milieu socio-économique défavorisé, âgés en général de 18 à 35 ans. Ces discussions ont également démontré que la majorité des migrants arrivant en Suisse possèdent un bas niveau d'éducation ou n'ont probablement jamais terminé leur scolarité.

Les migrations en provenance de Guinée-Bissau sont principalement motivées par des raisons économiques. Pour autant, la situation économique est fortement affectée par l'insécurité alimentaire et le changement climatique. De même, la dépendance du Niger à l'agriculture de subsistance et les prévisions selon lesquelles le Sahel deviendra un zone climatique à haut risque poussent beaucoup d'individus à chercher refuge dans d'autres pays. Compte tenu de l'augmentation globale des températures et de la diminution des terres arables disponibles, les migrations ne feront probablement qu'augmenter à l'avenir.

Les résultats de l'étude suggèrent que les migrants ont diverses raisons de venir en Suisse, et que la plupart d'entre elles sont associées à une vie meilleure. En effet, les résultats du groupe de discussion et des personnes interrogées suggèrent que la Suisse est une destination idéale en raison de sa stabilité économique et politique, de la qualité du système de santé et du bon fonctionnement de sa société. Bien que les migrants à Genève (et en Suisse) puissent bénéficier d'un large spectre de services de soutien, ils n'en sont pas toujours renseignés.

Les migrants en Suisse sont confrontés à diverses difficultés, notamment des restrictions à l'emploi jusqu'à ce qu'ils obtiennent le permis adéquat et un statut migratoire régulier. En effet, en Suisse, de nombreuses personnes conservent un permis N (un statut temporaire de demande d'asile) pour une longue durée, en raison du nombre élevé de demandes d'asile en attente. Les détenteurs de ce permis

ne sont pas autorisés à travailler pendant les trois à six premiers mois suivant le dépôt de leur demande d'asile. Parfois, l'impossibilité de travailler est un facteur influençant le retour volontaire.

Même après leur arrivée en Suisse, les migrants continuent à être en situation de vulnérabilité, parfois en raison de leur méconnaissance de la langue locale, de problèmes de communication avec les autorités, de discriminations et de difficultés financières. En effet, le fait de recevoir une allocation de subsistance limitée de la part du gouvernement Suisse ne fait qu'augmenter la probabilité qu'ils cherchent d'autres moyens de gagner de l'argent, par exemple en travaillant illégalement ou en se livrant éventuellement à des activités criminelles.

Les migrants risquent également d'être exploités, par exemple par des avocats frauduleux qui prétendent pouvoir garantir leur séjour en Suisse. Une vulnérabilité supplémentaire concerne l'âge des plus jeunes, car les mineurs de 17 ans sont légalement considérés comme des adultes le jour où ils atteignent la majorité. Cela rend chaque infraction pénale déterminante pour leur capacité à rester dans le pays. De plus, les femmes sont confrontées à des risques supplémentaires d'exploitation à des fins de prostitution.

Notre étude souligne également que les systèmes actuels de soutien aux migrants et d'aide au retour en Suisse isolent les individus et ne leur accordent que très peu de confiance. Les demandeurs d'asile en attente de décision et résidant dans les centres d'asile sont souvent soumis à des couvre-feux stricts, et à des inspections de police accrues et des contrôles réguliers dans les résidences des demandeurs d'asile.

Les entretiens et le groupe de discussion menés dans le cadre de cette recherche témoignent aussi de l'importance des réseaux sociaux. Souvent, les personnes viennent en Suisse sur recommandation d'un membre de leur entourage. Ces réseaux d'entraide s'appuient sur les expériences de ceux qui sont déjà dans le pays d'accueil. Les amis, la famille et autres connaissances ont été identifiés comme jouant un rôle important dans le parcours migratoire en aidant les migrants à trouver des emplois informels ou à franchir illégalement les frontières pour arriver en Suisse.

Les personnes déjà établies en Suisse apportent parfois leur soutien et recommandent les organisations que les migrants nouvellement arrivés devraient contacter, parfois même en les hébergeant dans leur propre appartement. Ces réseaux sont souvent réactivés au moment du départ (forcé) du pays d'accueil.

Après le retour, ces réseaux sont, selon certains entretiens, parfois utilisés pour trouver un moyen d'entrer à nouveau illégalement dans le pays. Cela est facilité, par exemple, par des liens avec des réseaux criminels, qui peuvent leur faire miroiter des opportunités financières.

La pression psychologique et la stigmatisation exercées par les familles des migrants de retour est également un sujet récurrent rencontré au cours des entretiens. Souvent, leur migration n'est considérée comme *réussie* que si les migrants reviennent avec une somme d'argent importante et sont financièrement indépendants. Cependant, cet objectif (en Suisse et en Europe) est difficile à atteindre.

Lorsque les migrants bénéficient d'une aide au retour (financée par l'État ou non), ils sont généralement encouragés à créer une micro-entreprise (service de taxi, épicerie, boulangerie, etc.)

afin d'assurer leur subsistance après leur retour. Toutefois, comme l'ont fait remarquer les personnes interrogées, même après avoir demandé à rentrer, l'élaboration d'un projet et la planification du retour sont des processus de longue durée.

Pour les personnes qui finissent par entreprendre un voyage de retour, le processus de retour est difficile, prend du temps et n'est pas synonyme de réintégration durable. Les personnes interrogées témoignent de défaillances du système, qui font que certains ne peuvent pas bénéficier de l'intégralité de l'aide au retour. De plus, le temps restreint alloué à chaque individu lors de la consultation pour les projets de retour limite la profondeur et la personnalisation du projet.

En ce qui concerne le budget pour l'effort de réintégration, il a été constaté que pour la Guinée-Bissau, la Suisse dispose de l'un des budgets les plus élevés pour les rapatriés, en particulier en comparaison avec les pays d'Afrique du Nord qui accueillent beaucoup plus de migrants. Il est important de noter que le financement reçu par les organisations partenaires a également un impact sur la durée du suivi du projet de réintégration.

Alors que plusieurs professionnels témoignent de l'importance du suivi des projets de retour et de leur efficacité, cela pose un double défi. D'une part, les projets sont rarement suivis plus d'une année entière, bien que les projets prennent souvent plus de temps à se concrétiser. D'autre part, il n'est pas toujours possible d'assurer le suivi de certaines personnes, non seulement en raison d'un financement insuffisant, mais aussi parce qu'elles peuvent tout simplement "disparaître" et retourner dans une région éloignée où infrastructures de télécommunication sont limitées, voire inexistantes. Pourtant, le suivi de ces projets et de ces expériences individuelles fournit des pistes importantes pour informer les migrants arrivés en Suisse sur les options qui s'offrent à eux lorsqu'ils envisagent de retourner dans leur pays d'origine.

Se fondant sur ces résultats, nous avons formulé plusieurs recommandations à l'intention des différentes parties prenantes impliquées dans le domaine de la migration et de la migration de retour.

Il s'agit notamment de:

- (1) garantir l'exactitude des statistiques migratoires suisses;
- (2) revoir les politiques en matière de logement pour demandeurs d'asile;
- (3) encourager l'emploi des personnes titulaires de permis B et F;
- (4) veiller à ce que les personnes rapatriées bénéficient d'une aide au retour avant et après leur retour;
- (5) garantir un suivi à long terme des projets de retour;
- (6) promouvoir une approche plus holistique de la migration de retour en impliquant divers acteurs de l'architecture de l'aide au retour;
- (7) harmoniser les processus de migration en Suisse;
- (8) renforcer la collaboration de la Suisse avec le Niger et la Guinée-Bissau pour adresser les causes structurelles de la migration dans ces pays; et
- (9) mener une enquête externe approfondie sur l'efficacité des programmes de migration de retour en Suisse.



# I. INTRODUCTION

Dans le contexte actuel, la migration internationale est en hausse; le nombre de migrants internationaux en 2020 était près de trois fois supérieur à celui estimé en 1970 (OIM, 2020). Cet accroissement a été particulièrement important pour l'ensemble du continent européen, qui a connu une augmentation de 16% entre 2015 et 2020 (OIM, 2023). Spécifiquement en Suisse, l'immigration internationale est à nouveau en hausse après une brève accalmie causée par la pandémie, avec 168'500 étrangers ayant immigré dans le pays en 2022 (Office fédéral de la statistique, 2022).

La migration régulière n'est pas le seul type de migration en augmentation. La migration irrégulière, qui comprend les requérants d'asile et les autres personnes qui traversent une frontière internationale sans autorisation, a également crû ces dernières années. L'année 2021 a vu une augmentation de 57% de la migration irrégulière en Europe, principalement due à des « conflits et des déséquilibres économiques » tels que la prise du pouvoir de l'Afghanistan par les Talibans et la pandémie de COVID-19 (ICMPD, 2022). La Suisse a été touchée par cette augmentation, le nombre de migrants irréguliers en 2022 a presque triplé en comparaison avec 2021 (Keystone-SDA, 2023).

Pour répondre à ces afflux, les États ont adopté différentes stratégies pour prévenir les migrations irrégulières et réglementer les migrations régulières. L'une des stratégies largement utilisées pour lutter contre les migrants irréguliers est l'aide au retour, visant à promouvoir la migration de retour. La migration de retour implique le retour d'une personne dans son pays d'origine et peut être volontaire ou forcée. Considérée comme une

alternative humaine et digne au retour forcé, l'aide au retour a pour ambition d'encourager les migrants irréguliers à retourner dans leur pays d'origine en leur offrant une aide financière et un soutien dans la planification d'un projet de retour.

Des programmes d'aide au retour volontaire ont été promus et mis en œuvre par de nombreux États membres de l'UE et par l'OIM (ECRE, 2021; OIM, 2008). La Suisse possède, elle aussi, depuis plusieurs décennies, un programme d'aide au retour. Le nombre de migrants en Suisse retournant dans leur pays d'origine a considérablement augmenté ces dernières années, avec un total de 3884 retours en 2022, ce qui contraste fortement avec le nombre de retours en 2021, qui s'élevait à 614 - une augmentation de 553% (SEM, 2023b).

Malgré l'expansion des programmes d'aide au retour, les critiques soulignent que, bien qu'ils soient présentés comme volontaires, la nature coercitive de ces programmes est incompatible avec le libre arbitre. Selon les mêmes critiques, ces programmes perdent leur validité si « les gens y sont forcés par le désespoir, la coercition et le dénuement » (OHCHR, 2022; ECRE, 2018). En outre, il n'est pas certain que ces projets de retour conduisent à une réintégration durable des migrants dans la société de leur pays d'origine du fait d'un manque de suivi à long terme et de données insuffisantes sur les projets de retour (Newland, 2017).

Alors que diverses organisations fournissent une variété de services de soutien, il est nécessaire pour les parties prenantes de comprendre comment elles peuvent mieux soutenir les migrants qui retournent,

volontairement ou de force, dans leur pays d'origine.

Dans le but de combler ce manque de connaissances, ce projet de recherche appliquée (PRA), mandaté par Swissaid Genève, vise à identifier les facteurs contribuant à la réussite des projets pour les migrants de retour de Guinée-Bissau et du Niger, étant donné la présence de Swissaid Genève dans ces deux pays. Pour ce faire, nous avons examiné les expériences des migrants à Genève, la procédure d'asile suisse et la manière dont l'aide au retour est perçue par les migrants, les migrants de retour et les professionnels.

Premièrement, nous présentons le contexte théorique de la migration de retour, les

meilleures pratiques dans ce domaine, la politique migratoire suisse et les profils migratoires de nos deux pays d'étude de cas, le Niger et la Guinée-Bissau.

Nous expliquons ensuite la méthodologie utilisée pour générer des données à partir de consultations avec des organisations locales de soutien aux migrants, d'entretiens semi-structurés et d'un groupe de discussion. Nous présentons ensuite nos résultats, subdivisés thématiquement. Nous formulons pour conclure une liste de recommandations basées sur nos résultats et destinées aux différentes parties prenantes impliquées, en Suisse, dans la migration de retour.

## II. CONTEXTE GÉNÉRAL

Bien que la migration de retour ne soit pas un phénomène nouveau, il n'existe pas de définition largement acceptée par les chercheurs ou les organisations internationales. La définition de Carling et al. (2015) inclut les cas d'expulsion, de renvoi, de retour assisté et de retour indépendant. De même, la définition générale de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) fait référence à toutes les catégories de retours, volontaires ou non, y compris les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et les combattants démobilisés, mais n'inclut pas les séjours de moins de trois mois. En revanche, selon Bartram et al. (2014), la définition d'un migrant de retour se base sur les intentions de l'individu. D'autres définitions encore exigent qu'un certain laps de temps se soit écoulé pour que l'on puisse parler de migration de retour ; la définition de King (1986; 2000) requiert « une période significative passée à l'étranger », tandis qu'Erdal (2017) soutient qu'une absence d'un an seulement est nécessaire. Pour les besoins de cette étude, nous proposons d'utiliser le terme de migration de retour et la définition de King (1986; 2000) avec les adaptations suggérées par King et Kuschminder (2022), dans laquelle la migration de retour s'applique à toute personne retournant dans son pays ou région d'origine après une période de temps significative passée à l'étranger. Tout ceci, avec la mise en garde que ce qui est considéré comme significatif dépend du contexte. Dans le cadre de ce projet, nous considérons qu'une période de neuf mois ou plus dans un pays différent est suffisante pour parler de migration de retour.

Ce qui est clair néanmoins, c'est que la migration de retour est un concept « complexe et multidimensionnel » ayant pris de

l'importance au cours des dernières décennies avec l'augmentation de la migration du Sud vers le Nord global (Mensah et Owusu Ansah, 2021).

La plupart des contributions académiques existantes sur la migration de retour se concentrent sur les aspects économiques et les effets des migrants de retour sur le développement de leur pays d'origine (Nwozor et al., 2022; Wahba 2015; De Vreyer et al. 2010; McCormick et Wahba, 2001). Bien que les aspects économiques de la migration de retour soient essentiels, cette recherche n'a pas pour but de développer ce domaine de la littérature. Plutôt, elle se concentre sur l'identification des facteurs contribuant à la réussite de la migration de retour.

Il existe différentes raisons qui poussent les migrants à retourner dans leur pays d'origine. Dans son article intitulé "Behavior in reverse : reasons for return migration", Stark (2019) affirme, tout en reconnaissant que la liste n'est pas exhaustive, qu'il existe 12 raisons clés derrière la volonté de retourner dans son pays. La liste contient certaines des raisons les plus connues, notamment le pouvoir d'achat, l'accumulation stratégique de capital humain, ainsi que le statut et le prestige professionnels. La liste de Stark aborde également des raisons de retour moins reconnues, telles que l'asymétrie d'information dans le contexte des relations professionnelles, les comparaisons sociales, les déprivations et les inadéquations relatives au marché du mariage, de même que le divorce (Stark, 2019).

Les raisons pour un retour ont également été étudiées par Mensah et Owusu Ansah (2022), prenant comme étude de cas immigrants ghanéens et somaliens au Canada

envisageant un tel retour. Les auteurs ont constaté que l'âge et la distance par rapport au pays d'origine ont respectivement une influence positive et négative sur la volonté de retour, bien qu'ils notent que ces facteurs peuvent varier. Les résultats suggèrent que divers éléments, notamment le lieu de naissance, le chômage, l'immigration avant les années 2000, l'attachement au pays d'origine, le manque d'intégration dans la société, les expériences de racisme, augmentent tous la probabilité que les participants souhaitent retourner dans leur pays.

Si plusieurs raisons peuvent inciter les individus à retourner dans leur pays d'origine, il est également essentiel de prendre en compte les éventuels facteurs dissuasifs. Dans leur étude sur les migrants hautement qualifiés et leur (non-)incitation à retourner au Nigeria après émigration, Nwozor et al. (2022) constatent que ce sont diverses circonstances personnelles et familiales qui peuvent entraver la volonté de certaines personnes à retourner dans leur pays d'origine. D'autres raisons incluent l'économie nigériane qui est principalement agraire et relativement peu attrayante pour les travailleurs qualifiés. Mais encore, les facteurs tels que les politiques « brain-drain » des États d'accueil ou la double nationalité avec un pays autre que le Nigeria, peuvent influencer la volonté de retour.

Bien que le retour fasse naturellement partie des flux migratoires, le phénomène est parfois considéré comme un outil pour « l'expulsion permanente des immigrants indésirables par le biais de mécanismes forcés ou semi-volontaires »<sup>1</sup> (Sinatti, 2015). Depuis l'an 2000, le retour des ressortissants de pays tiers est

devenu une question majeure pour l'UE, avec une attention particulière pour les retours vers les pays du continent africain, ce dernier ayant été qualifiée de « première importance géographique » par l'UE (Cassarino 2008; Flahaux & Kabbanji 2013, 242).

La forme la plus courante de soutien accordé aux rapatriés constitue en une aide à la création d'activités génératrices de revenus dans leur pays d'origine. Cette approche vise non seulement à inciter les individus à rentrer, mais aussi à devenir des acteurs à part entière du développement de leur propre pays (Flahaux, 2017). Malgré l'utilisation répandue de ces programmes, peu de preuves existent encore pour suggérer que ce soutien encourage réellement les individus à retourner. Un échantillon de migrants de retour entrepreneurs ayant bénéficié d'un soutien financier a démontré que les raisons familiales étaient la première raison de leur retour, et non pas les programmes d'aide (Flahaux & Kabbanji, 2013). En outre, ces investissements s'avèrent n'avoir qu'une efficacité limitée. Les bénéficiaires ont fait part de leurs préoccupations concernant le temps de suivi trop court suite au retour, l'insuffisance des fonds octroyés (van Houte & de Koning, 2008), la formation inadéquate et inadaptée, ainsi que le manque de travail préparatoire effectué en amont du retour (Linares, 2009). À long terme, les incitations au retour ne sont généralement pas significatives et ne permettent pas de radicalement transformer la vie des individus après leur retour (Newland, 2017). Ces programmes ne prennent pas non plus en compte le fait que les migrants de retour peuvent avoir perdu le contact avec leur réseau dans leur pays d'origine et, par conséquent, peuvent avoir subi une baisse de

---

<sup>1</sup> Citation originale (anglais): "removal of unwanted immigrants through forced and semi-voluntary mechanisms"

leur capital social, ce qui rend plus difficile encore la création d'une entreprise à leur retour (Naudé et al., 2017).

## La Migration de retour depuis la Suisse

L'état helvétique dispose plusieurs instruments pour gérer les flux migratoires, dont des traités internationaux et des partenariats migratoires (PM) avec d'autres pays. Bien que le sujet n'ait pas fait l'objet d'études approfondies, une grande partie de la littérature scientifique s'est penchée sur le processus de création des politiques migratoires suisses (Laubacher-Kupat et al., 2007). Les PMs sont relativement récents dans l'agenda politique de la Confédération suisse, puisqu'ils s'inscrivent dans le cadre juridique établi par la loi fédérale de 2008 sur les étrangers et l'intégration (SEM, 2022a). Selon le Secrétariat d'État à la Migration (SEM), les PMs constituent des outils précieux pour la politique étrangère de la Suisse dans un contexte en constante évolution et permettent de relever les défis et de saisir les opportunités liées à la migration. L'objectif est de parvenir à un résultat mutuellement bénéfique pour la Suisse, les pays partenaires et les migrants (approche gagnant-gagnant-gagnant) grâce à la création de synergies entre les parties prenantes sur le terrain. Ce type de coopération est formalisé par des protocoles d'entente, qui jettent les bases pour d'autres accords sur des questions d'intérêt commun, telles que la réadmission ou la prévention de la traite d'êtres humains. À l'heure actuelle, la Suisse compte huit partenariats migratoires avec les pays suivants : Bosnie-Herzégovine (2009), Serbie (2009), Kosovo (2010), Nigeria (2011), Tunisie (2012), Sri Lanka (2018), Macédoine du Nord (2022) et Géorgie (2022) (SEM, 2022b). Il est toutefois intéressant de noter que la plupart des publications sur le sujet sont constituées d'une mosaïque de

recherches mandatées par le gouvernement suisse, des institutions affiliées (Siegel et al., 2015) et d'autres sources académiques.

La position de la littérature académique sur les PMs fait largement état d'effets positifs. Par exemple, Rittener et al. (2011) soulignent que la création de ces partenariats a permis à la Suisse d'aborder de manière cohérente la complexité du phénomène de la migration grâce à la collaboration de tous les départements fédéraux. La création des PMs a été rendue nécessaire par les réalités diverses de la migration et le manque de collaboration avec les pays d'origine (Mona, 2008) (SEM, 2022b). Un autre avantage souligné dans la littérature est la représentation égale des intérêts parmi les parties aux partenariats migratoires. En 2014, le gouvernement suisse a sollicité la *Maastricht Graduate School of Governance* de réaliser une évaluation indépendante des PMs suisses. Le rapport final confirme une nouvelle fois la présence d'avantages mutuels et le vaste domaine de coopération, notamment en matière de retour, de réadmission et de développement. En outre, le document souligne la répartition égale des pouvoirs au sein des PMs, tout en reconnaissant que des déséquilibres inévitables se produisent encore du fait que la Suisse est le sponsor de ces mêmes outils (Siegel et al., 2015). De la même manière, un policy brief général de l'UNU Merit (United Nations University Maastricht) soutient ces conclusions (McGregor et al., 2015). Cela étant dit, il est important de noter que les deux derniers rapports ont été rédigés par la même équipe de recherche.

Il convient aussi de souligner les nuances apportées par certains chercheurs dans la littérature. Dans leur article, Liechti et Budowski (2008) mettent en évidence certains biais dans l'évaluation du succès des PMs. Ils décrivent que ces partenariats ont toujours été signés avec des pays avec lesquels la

Suisse avait déjà auparavant des relations substantielles. En outre, pour la réalisation d'un tel accord, il est attendu de l'État partenaire de posséder des infrastructures administratives relativement fiables et des conditions internes suffisamment stables.

Kunz et Maisenbacher (2013) proposent eux un cadre analytique alternatif pour l'étude des PMs. Remettant en cause le paradigme libéral derrière les avantages mutuels de la coopération, ils considèrent que les PMs génèrent des relations de pouvoir. Ils définissent le pouvoir comme étant constitué par l'utilisation de connaissances et de pratiques largement acceptées dans le domaine de la migration. En ce sens, ce sont les discours relatifs aux partenariats migratoires qui permettent à l'approche proposée par la gouvernance internationale actuelle de devenir la manière prédominante de gérer la migration. Pour étayer leur propos, les auteurs présentent le cas du gouvernement sénégalais qui a été contraint de mettre en place une telle politique de coopération à la suite d'une dénonciation visant à susciter la honte de la part de l'UE.

L'importance des traités et des PMs devient évidente lorsqu'on examine les statistiques sur la migration de retour en Suisse. Sur les 3884 personnes qui sont retournées en 2022, 736 ont bénéficié d'un conseil en matière de retour dans les CAF (catégorie 1), tandis que 3148 personnes ont bénéficié d'un conseil en matière de retour de la part d'un canton (catégorie 2). Les conseils en matière de retour sont dispensés au cas par cas et permettent à la personne concernée, de discuter des différentes possibilités d'action et de leurs conséquences, de recevoir de l'aide pour préparer un projet de retour et de planifier le voyage de retour (y compris les vols et autres documents de voyage).

Il convient de noter que ces statistiques n'incluent que les personnes qui ont besoin d'un visa pour rentrer. Dans la première catégorie, les trois principaux pays d'origine des rapatriés sont l'Algérie, la Turquie et le Nigeria, avec respectivement 269, 39 et 25 personnes. En ce qui concerne les personnes qui reçoivent des conseils d'orientation en matière de retour de la part des cantons, la Turquie, l'Irak et le Sri Lanka figurent dans le trio de tête avec respectivement 36, 31 et 27 personnes rapatriées (SEM, 2023b).

Selon le Département Fédéral de Justice et Police (DFJP), l'aide au retour vise à faciliter le retour et la réintégration dans le pays d'origine ou de provenance en fournissant des aides ainsi que divers programmes et services (SEM, 2022a). Cette aide est destinée aux demandeurs d'asile et à d'autres catégories spécifiques de migrants. La plupart du temps, les programmes d'aide au retour consistent en un soutien financier direct aux migrants de retour, en un dialogue avec le pays d'origine pour leur réadmission et si nécessaire, en une aide à la recherche d'un nouveau logement (SEM, 2022a).

L'aide au retour inclut une série d'instruments (SEM, 2023a):

- 1 Services-conseils en vue du retour dans les Cantons (CVR)**
- 2 Le conseil en vue du retour dans les centres fédéraux d'asile (CFA)**
- 3 L'aide au retour individuelle**
- 4 Les programmes spécifiques à l'étranger**
- 5 L'aide structurelle et la prévention de la migration irrégulière (PiM)**

L'aide au retour en tant que concept politique existe en Suisse depuis 1959, mais ce n'est qu'en 1987 qu'un vaste programme a été mis en place pour des migrants chiliens. Avant

cette date, l'aide consistait en un soutien au cas par cas par la Confédération pour l'achat de billets d'avion (Kaser & Schenker, 2008). En 1997, l'aide au retour a finalement été institutionnalisée en faveur de tous les demandeurs d'asile (Loi sur l'Asile, 1999, art. 77).

L'objectif des services de conseil en matière de retour, fournis soit par le canton, soit par un CFA est de transmettre des informations aux groupes cibles et aux offices concernés. Le service aide les migrants à préparer leur retour et à définir l'assistance nécessaire. Dans les cantons, les services de conseil en matière de retour peuvent être fournis par le département cantonal des migrations, mais peuvent aussi relever de la responsabilité d'une organisation non gouvernementale mandatée par les autorités cantonales. Dans les CFAs également, c'est le canton ou une organisation internationale qui assume cette responsabilité (SEM 2023b).

L'aide au retour individuelle s'applique à toutes les personnes qui ont demandé l'asile, qui nécessitent un visa pour retourner dans leur pays, mais n'est garantie qu'aux personnes qui peuvent rentrer prenant en compte la situation politique dans celui-ci.

En parallèle, la directive 4.2 régit les modalités d'attribution de cette aide en Suisse. Les rapatriés entrant dans cette catégorie bénéficient (1) de séances de conseil et de préparation au retour, qui comprennent la réservation des vols et l'organisation du voyage, ainsi que la prise en charge de leurs frais de voyage pour leur retour (SEM, 2022a). En outre, ils se voient attribuer une (2) allocation en espèces de 1'000 CHF au maximum (500 CHF pour les mineurs) et reçoivent (3) une aide au retour individuelle pouvant aller jusqu'à 3'000 CHF pour un projet de réinsertion professionnelle et sociale. Pour les retours au départ des cantons, (4) les personnes peuvent recevoir jusqu'à 5'000 CHF

pour des besoins particuliers de réintégration tels que le logement, les difficultés ou dans le cas de familles nombreuses. Enfin, les migrants de retour peuvent également bénéficier d'une aide médicale individuelle au retour, qui consiste en la fourniture de médicaments, le paiement d'un traitement médical donné et un service d'accompagnement médical (SEM, 2023a).

- 1 Conseil en vue du retour et organisation**
- 2 Un forfait de base maximum de CHF 1000 par adulte**
- 3 Une aide individuelle complémentaire jusqu'à CHF 3000**
- 4 Une aide complémentaire majorée jusqu'à CHF 5000 pour des besoins spéciaux de réintégration**
- 5 Éventuellement, une aide individuelle au retour pour motifs médicaux**

Une fois qu'une consultation a eu lieu, le service de conseil au retour compétent soumet une demande au SEM. Commence alors l'attente de l'approbation, puis l'éventuelle mise en œuvre ainsi que la coordination et la détermination du lieu de retour (SEM, 2023a).

Au-delà de l'aide individuelle au retour, l'administration suisse a également créé des projets d'aide structurelle pilotés par la Direction du Développement et de la Coopération (DDC) pour l'amélioration des infrastructures dans les pays d'origine et la prévention de la migration irrégulière (PiM). Pour ce faire, divers projets peuvent être entrepris, tels que la construction de centres médicaux ou d'écoles. L'objectif de ces travaux est d'en faire bénéficier les populations locales et de soutenir le fonctionnement des administrations locales (SEM, 2023b). Quant aux programmes spécifiques dans les pays, ils sont développés par l'OIM et la DDC pour la promotion du retour volontaire. Il convient de

noter que le premier programme destiné aux migrants de Bosnie-Herzégovine est considéré comme le plus réussi. Il a permis le retour de plus de 10 000 personnes entre 1997 et 1999, ce qui en fait un modèle pour les projets futurs (Kaser & Schenker, 2008). Cela étant dit, en mars 2023, la Suisse n'avait plus de programmes nationaux en cours, le dernier s'étant achevé en 2016 au Nigéria (SEM, 2022b). De même, la Suisse n'a jamais développé de programme pour le Niger ou la Guinée-Bissau. Le tableau 1 donne un aperçu des retours assistés de la Suisse vers le Niger et la Guinée-Bissau de 2013 à 2022, les deux pays qui ont été pris comme études de cas pour ce projet de recherche.

Très peu d'articles scientifiques traitent spécifiquement de l'aide au retour individuelle de la Suisse. Néanmoins, Kaser et Schenker

(2008), utilisant des données du gouvernement suisse et de l'OIM, montrent que les programmes spécifiques à un pays se sont avérés flexibles dans un contexte en constante évolution, en ce sens qu'ils sont adaptés d'un pays à l'autre. Les auteurs soulignent également que la plupart des personnes qui participent à ces programmes - illustrés par le projet bosniaque et herzégovinien - retournent effectivement dans leur pays et y restent avec succès. Cependant, ils notent que deux tiers des rapatriés ont fait valoir des motifs d'insatisfaction. Les rapatriés ont notamment fait part de leurs préoccupations suite au retour concernant l'absence d'un véritable réseau familial, de problèmes de santé et/ou du désir d'émigrer définitivement en Europe occidentale (Kaser & Schenker, 2008).

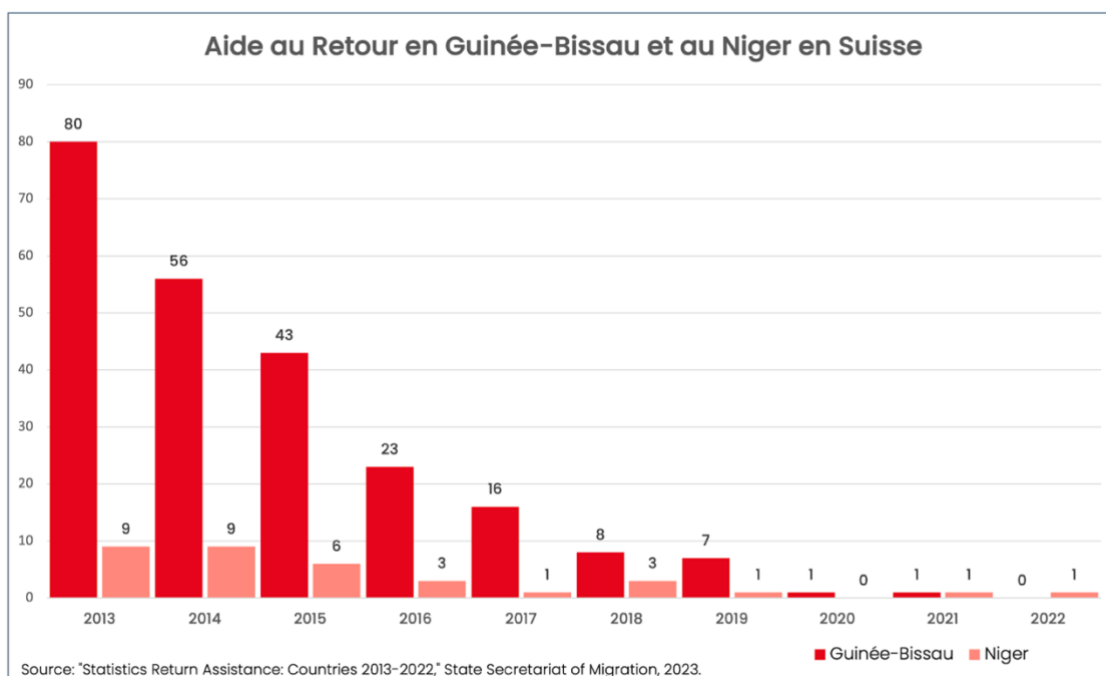


Figure 1 : Aide au Retour vers la Guinée Bissau et le Niger depuis la Suisse, en nombre d'individus



# CONTEXTE MIGRATOIRE DE LA GUINÉE-BISSAU



## Statistiques Clés

- Population : 2,106,414 (Worldometer, 2023)
- Réception de fonds : 174 millions US dollars en 2020 (Knoema, 2023)
- Pays principaux pays de destinations : Sénégal (29.51%), Portugal (27.90%), et Gambie (13.31%) (Integral Human Development, 2022)
- Nombre de demandes d'asile de la part de Bissaoguinéen dans le monde : 457 (World Data, 2021) destination principale : Espagne, Italie et France

## Contexte

La Guinée-Bissau est une ancienne colonie portugaise et un pays relativement petit situé sur la côte ouest de l'Afrique. Le pays est toujours aux prises avec les séquelles de la guerre civile qui s'est déroulée de 1998 à 1999, causant une récession économique ainsi qu'une augmentation du taux de pauvreté dans le contexte d'après-crise. Ceci a conduit de nombreux Bissaoguinéens à émigrer vers d'autres parties du monde, bien que le pays accueille également de nombreux réfugiés et immigrants, principalement du Sénégal et d'autres pays d'Afrique de l'Ouest (Integral Human Development, 2022).

En Guinée-Bissau, le premier secteur d'activité est l'agriculture. Il est à noter qu'on y trouve beaucoup de travail informel et de chômage. Outre la situation politique, économique et de l'emploi, la réintégration des rapatriés est entravée par de nombreuses activités illégales telles que le trafic de drogues et d'êtres humains (Integral Human Development, 2022). Les personnes qui entreprennent une immigration dans le pays sont parfois confrontées à la torture, à la violence et à des traitements cruels. De plus, la Guinée-Bissau est un centre de recrutement et de trafic d'enfants dans la région (OIM, 2023).

## Émigration de la Guinée-Bissau

Quant à l'émigration de Guinée-Bissau, l'Espagne, l'Italie et la France ont été les pays de destinations recevant le plus de ressortissants bissaoguinéens. Parmi toutes les demandes d'asile qui ont été déposées, 96% ont été rejetées en 2022. La Suisse occupe la huitième place sur la liste des lieux de demandes d'asile les plus fréquents, avec sept demandes en 2021 et un taux d'acceptation de 0%; à noter que cinq rejets et deux cas sont encore en cours (World Data, 2021).

## Facteurs attrayants et répulsifs de la migration

Diverses raisons poussent les Bissaoguinéens à émigrer. Parmi eux se trouvent notamment l'instabilité politique, la pauvreté structurelle, le taux de chômage élevé et les difficultés d'accès à l'éducation et aux soins de santé. Un autre facteur est lié au manque de diversification de son économie, le pays n'étant pas en mesure d'offrir des opportunités attrayantes à sa population. Ceci entraîne l'émigration de personnes hautement qualifiées souhaitant travailler en particulier dans les secteurs de la santé et de l'éducation (Integral Human Development, 2022).

# CONTEXTE MIGRATOIRE DU NIGER



## Statistiques Clés

- Population : 25,252,722 (World Bank, 2022)
- Réception de fonds : 702 Milliards US Dollars (IOM Niger, 2023)
- Pays principaux pays de destinations : Nigeria, Libye, Côte d'Ivoire, Bénin, Ghana, Togo, et Cameroun (Integral Human Development, 2020)
- Nombre de demandes d'asile de la part de Nigériens dans le monde (Word data, 2023) : 797 (Cameroun : 521 ; France : 54 ; Algérie : 44)

## Contexte

Le Niger, qui faisait autrefois partie du territoire colonial de l'Afrique Occidentale Française, a obtenu son indépendance en 1960. Depuis celle-ci, le pays a connu plusieurs coups d'État, ainsi que de longues périodes d'autoritarisme et d'instabilité politique. Toutefois, en 2021, le Niger a été témoin de sa première transition pacifique du pouvoir depuis l'indépendance d'un dirigeant élu démocratique à un autre (BTI, 2022).

Les perspectives de développement du Niger restent limitées, l'économie étant largement dépendante de l'aide étrangère, des conditions météorologiques et des marchés mondiaux. En 2021, plus de 10 millions de personnes (environ 42% de la population totale) vivaient dans l'extrême pauvreté (Banque mondiale, 2023). L'agriculture de subsistance, pratiquée par plus de 80% de la population et les chocs climatiques fréquents laissent une grande partie de la population dans l'insécurité alimentaire (USAID, 2023). Au cours de la période de soudure de 2022, 4,4 millions de personnes ont connu une insécurité alimentaire sans précédent (European Civil Protection and Humanitarian Aid Operations, 2023). De même, l'extrémisme islamique au Sahel a également eu un impact négatif sur le Niger, mais dans une moindre mesure que sur les pays voisins où ces groupes sont basés (BTI, 2022).

## Émigration depuis le Niger

La majeure partie de l'émigration du Niger se fait vers d'autres pays africains plutôt que vers les pays de l'OCDE. On estime que seuls 3% des migrants nigériens résident dans des pays européens (Integral Human Development, 2020). En raison de sa position géographique, le Niger est également considéré un carrefour de nombreuses routes migratoires subsahariennes, ce qui en fait un important pays de transit dans la région. En conséquence, on estime à 303 708 le nombre de réfugiés et de demandeurs d'asile se trouvant actuellement dans le pays (HCR, 2023) et à près de 300 000 le nombre de migrants internationaux (Integral Human Development, 2020).

## Facteurs attractifs et répulsifs de la migration

Les principaux facteurs d'émigration du Niger sont la concurrence pour les terres arables, les privations économiques, la pression sociale et la variabilité du climat (International Republican Institute, 2020).

# III. MÉTHODOLOGIE

L'enquête était à caractère exploratoire et a employé des méthodes qualitatives visant à ouvrir la voie à de futures recherches dans ce domaine. Dans le cadre de cette étude, nous avons cherché à répondre à la question: « Quels sont les facteurs contribuant à la réussite des projets pour les migrants de retour au départ de la Suisse? »

Afin de recueillir des informations, trois catégories d'interlocuteurs en Suisse et à l'étrangers. Celles-ci sont décrites en détail ci-dessous.

## Entretiens

Les entretiens ont permis aux enquêteurs d'obtenir des informations précieuses sur les questions sous-jacentes à la recherche. Pour les besoins de ce projet, ils ont été menés de manière semi-structurée.

Les entretiens ont été menés avec (1) des professionnels de diverses organisations travaillant avec des migrants (de préférence des migrants de retour), (2) des migrants à Genève et (3) des migrants de retour du Niger et de Guinée-Bissau (voir les annexes 1, 2 et 3 pour le programme d'entretien avec les professionnels, les migrants et les migrants de retour respectivement.).

Pour atteindre la population-cible, les enquêteurs ont eu recours à deux méthodes d'échantillonnage : l'échantillonnage raisonné et l'échantillonnage boule de neige.

En premier lieu, l'intérêt pour des catégories spécifiques justifie un échantillonnage raisonné, permettant d'accéder à des personnes susceptibles d'être interrogées. Après des recherches ciblées sur Internet, nous avons identifié des personnes-cibles que nous avons contactées par courriel.

En second lieu, la mise en contact de personnes de références (échantillonnage en boule de neige) a joué un rôle crucial dans la sélection de notre échantillon. Le nombre d'entretiens dépendait du nombre de réponses obtenues.

Etant donné que les trois populations cibles susmentionnées n'étaient pas toutes en mesure de converser en anglais ou en français, il a été nécessaire de faire appel à des interprètes. Pour ce faire, Swissaid Genève a mis à notre disposition des ressources financières.

Pour mener à bien ce projet, l'équipe de recherche a contacté 44 organisations et personnes directement ou indirectement impliquées dans des programmes d'aide à la migration de retour. Nous avons reçu des réponses de 14 d'entre elles, qui nous ont fourni de nouveaux contacts ou informations, ou qui ont donné lieu à des entretiens. La plupart des organisations étaient basées à Genève. L'équipe de recherche a également contacté des organisations basées dans les pays de l'étude de cas et des organisations internationales, le cas échéant.

## Groupe de discussion

Pour compléter les résultats des entretiens avec les trois groupes cibles décrits ci-dessus, un groupe de discussion a été convié.

La population cible était constituée de migrants participant aux ateliers de discussion en français du Centre de la Roseraie. La Roseraie admet des personnes dans ses cours sur la base du concept de « premier arrivé, premier servi », ce qui signifie que les cours de français constituent un échantillon aléatoire de la population de la Roseraie (voir l'annexe 4 pour le programme d'entretien du groupe de discussion).

Au total, le groupe de discussion comprenait 11 participants, principalement originaires d'Amérique latine, du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord. Les questions posées durant le groupe de discussions ont restées très simples afin de tenir compte des différents niveaux de français des participants.

## Analyse des résultats

Toutes les discussions et entretiens ont été enregistrés, si les personnes interrogées y consentaient, puis transcrites à l'aide de l'application Otter.ai.

## Considérations éthiques

Cette étude reposant principalement sur des entretiens pour collecter des données primaires, nous avons mis en œuvre des mesures visant à protéger le bien-être des personnes interrogées. Pour mener cette recherche de manière éthique et minimiser les impacts négatifs, nous avons consulté la littérature existante et appliqué les meilleures pratiques suggérées pour les entretiens avec les migrants et les réfugiés, comme expliqué ci-dessous (Birman 2005 ; Gu 2019 ; Dempsey 2018 ; Bryman et Bell 2007).

Toutes les personnes interrogées ont fait l'objet d'une procédure de consentement informé et ont été mises au courant des éléments clés du projet de recherche (voir l'annexe 5 pour la procédure de consentement informée).

## Confidentialité et respect de la vie privée

Les personnes interrogées ont joui d'une totale confidentialité et ne sont citées par leur nom que si elles y ont expressément consenti. L'équipe de recherche a pris des précautions supplémentaires pour s'assurer que les données collectées auprès des personnes interrogées étaient soigneusement conservées afin de préserver leur confidentialité.

## Droit de refus

Les personnes interrogées ont été informées de leur droit de non-réponse et de la possibilité de prendre des pauses pendant l'entretien. De même, toutes les personnes interrogées ont été explicitement informées de leur droit de se retirer de l'étude à tout moment.

## Le Respect

Toutes les personnes interrogées ont été traitées avec respect par l'équipe de recherche. Pour s'assurer que les entretiens avec les migrants se déroulent dans le respect, l'équipe de recherche a suivi les lignes directrices élaborées par l'Environmental Justice Foundation pour les entretiens avec les travailleurs migrants, avec de légères modifications si nécessaire (EFJ, 2020).

## Transparence

Les données collectées auprès des répondants ont été présentées de manière claire et honnête dans le rapport final.

En suivant ces directives et impératifs, et en travaillant conformément aux directives éthiques de l'IHEID, nous avons garanti un projet de recherche éthique.

## Organigramme méthodologique

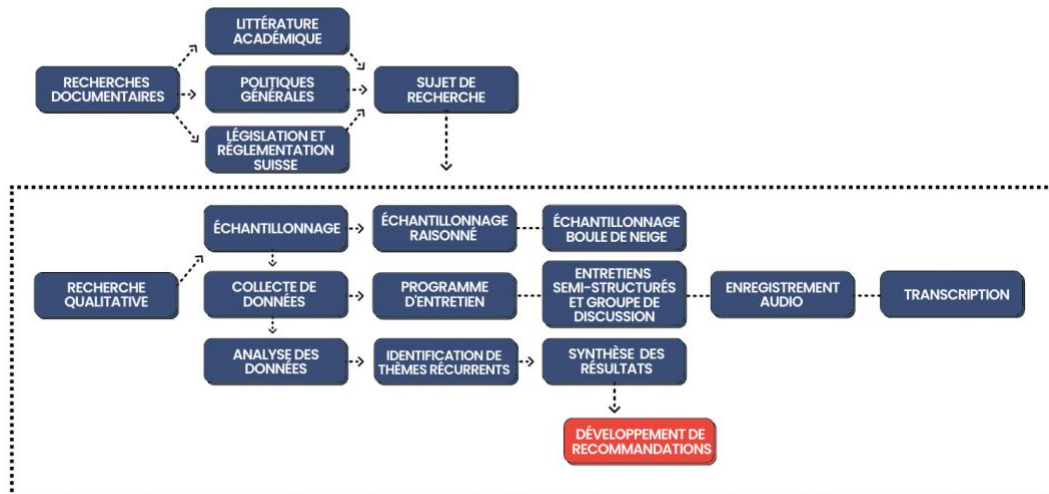


Figure 2 : Organigramme méthodologique

# IV. RÉSULTATS

Les résultats de cette recherche, émanant de conversations avec diverses organisations à Genève et d'entretiens avec des professionnels, des migrants et des migrants de retour de Guinée-Bissau, ont fourni des informations précieuses sur l'état actuel de la migration de retour en Suisse. Elles sont regroupées par thème ci-dessous.

## Partie 1 : Migration vers la Suisse

### Profil des migrants

D'après nos entretiens avec des professionnels et avec les migrants eux-mêmes, il semble que la majorité des migrants irréguliers/demandeurs d'asile arrivant en Suisse soient jeunes (entre 18 et 35 ans), bien qu'il soit impossible de faire des généralisations. Ce sont principalement des hommes, mais aussi des femmes entreprennent un tel voyage (représentant de l'OIM en Guinée-Bissau, communication personnelle, 27 avril 2023).

Les entretiens ont révélé que les migrants qui viennent en Suisse possèdent généralement un niveau d'éducation relativement bas ou n'ont peut-être jamais terminé leur scolarité (représentant du SSI, communication personnelle, 15 mai 2023 ; représentant de l'OIM en Guinée-Bissau, communication personnelle, 27 avril 2023).

L'une des personnes que nous avons interviewées nous a indiqué que d'après son expérience, les migrants de Guinée-Bissau vers la Suisse venaient généralement des zones rurales et migraient principalement pour des raisons économiques, même si certains migrants sont partis en raison de l'insécurité (représentant de l'OIM en Guinée-Bissau, communication personnelle, 27 avril 2023). Cette information a été corroborée par

une conversation que nous avons eue avec un migrant de Guinée-Bissau à présent travaillant en Suisse (professionnel à Genève, communication personnelle, 26 avril 2023).

En ce qui concerne les migrants de retour, un représentant de l'OIM Guinée-Bissau a affirmé que tous les migrants de retour de Suisse des dernières années étaient de jeunes hommes adultes. Toutefois, les informations disponibles sur le site Internet du SEM ne précisent pas l'âge ou le sexe des personnes renvoyées et nous n'avons pas pu joindre un représentant de l'OIM Niger. Selon notre interlocuteur, la plupart des individus ne viennent pas de la capitale (Bissau), mais plutôt des zones rurales. Interrogé sur les cas de mineurs non accompagnés retournant en Guinée-Bissau, la personne interrogée a déclaré que la plupart des cas de retour de mineurs provenaient d'Afrique du Nord plutôt que d'Europe. Par exemple, l'OIM est en train de planifier le retour d'un adolescent qui se trouve actuellement en Algérie (représentant de l'OIM en Guinée-Bissau, communication personnelle, 27 avril 2023).

Un représentant du SSI a également noté que la majorité des personnes bénéficiant de leurs programmes de retour se situent généralement dans la tranche d'âge de 25 à 50 ans. D'autres groupes d'âge émigrent

également, mais en moins grand nombre. C'est par exemple le cas des personnes âgées qui vivent en Suisse, mais souhaitent prendre leur retraite dans leur pays d'origine (représentant du SSI, communication personnelle, 15 mai 2023).

## Les causes de la Migration

Lors de nos recherches sur les programmes d'aide au retour, les causes de la migration ont fréquemment été évoquées dans nos discussions avec les personnes interrogées. Comprendre les raisons pour lesquelles une personne a quitté son pays d'origine fait partie intégrante de l'évaluation de la faisabilité d'un retour potentiel. Si les facteurs à la source de l'émigration n'ont pas changé ou ne sont pas pris en compte dans l'aide au retour, il est peu probable que le retour soit possible et/ou réussi (représentant de l'OIM en Guinée-Bissau, communication personnelle, 27 avril 2023 ; directeur de CAMARADA, communication personnelle, 24 avril 2023).

Les raisons qui poussent une personne à migrer sont souvent complexes et liées à des questions sociétales, environnementales, économiques et politiques plus vastes. Lorsque nous nous sommes entretenus avec une personne travaillant pour l'OIM Guinée-Bissau, celle-ci nous a expliqué que, bien que la majorité des personnes émigrent pour des raisons économiques, celles-ci sont fortement affectées par l'insécurité alimentaire et le changement climatique (représentant de l'OIM en Guinée-Bissau, communication personnelle, 27 avril 2023). Le nombre d'enfants sous-alimentés et la proportion de Bissaoguiniens exposés au risque de famine ne feront qu'augmenter à mesure que la crise climatique s'aggravera (Röhrig et al., 2021).

De façon similaire, l'économie du Niger est également étroitement liée aux facteurs environnementaux, prenant en considération que plus de 80% de la population pratique une agriculture de subsistance (Banque mondiale, 2023). Par conséquent, cette grande vulnérabilité au changement climatique expose la population aux risques de déplacement, à la faim et à la pauvreté. En 2022, des pluies torrentielles et des inondations ont touché plus de 250 000 personnes dans tout le pays (Fultang, 2022). Selon les projections du Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC), la situation ne fera qu'empirer, puisque la région du Sahel deviendra une zone climatique à hauts risques avec des transformations graves et sans précédent qui se produiront dès la fin des années 2030 (GIEC, 2013). La hausse des températures et la diminution des terres arables disponibles entraîneront inévitablement une augmentation du nombre de personnes migrantes.

Les conflits et l'instabilité politique peuvent également pousser les individus à quitter leur pays d'origine. Certaines des personnes interrogées ont fait part de leur propre expérience des conflits et de leur impact sur leur parcours migratoire. L'une d'entre elles a indiqué que la Suisse était la deuxième destination de son parcours migratoire. Originaire de Guinée-Bissau, elle se trouvait au Portugal pour une conférence lorsque la guerre a éclaté dans son pays d'origine, rendant son retour dangereux. Par la suite, elle a vécu et travaillé au Portugal pendant une dizaine d'années avant que son état de santé ne devienne un problème majeur. Sur la recommandation d'un ami, l'individu a cherché un traitement médical en Suisse où un tribunal a finalement accepté de lui accorder un permis de séjour permanent à travers l'octroi d'un visa humanitaire (migrant

originaire de Guinée-Bissau, communication personnelle, 28 avril 2023).

Ce cas démontre que là où certains entreprennent le périlleux voyage de la migration pour des raisons politiques ou économiques, d'autres le font pour des raisons d'accès aux soins médicaux, qui sont souvent meilleurs en Suisse que dans le pays d'origine du migrant (professionnel à Genève, communication personnelle, 26 avril 2023). Les multiples raisons de migrer peuvent être révélatrices des différences de statut socio-économique de certains migrants et des ressources qu'ils utilisent pour venir en Suisse. Un autre sujet de l'étude a exposé plus en détail les raisons qui l'ont poussé à quitter le pays. Parce que cette personne était à la tête d'un centre artistique pour les jeunes et qu'elle avait déjà participé aux révolutions touaregs au Niger, elle a été persécuté par l'État qui pensait qu'elle encourageait activement les jeunes Nigériens à se rebeller et à entamer une nouvelle révolution. La personne interrogée explique (migrant de retour du Niger, communication personnelle, 4 mai 2023) :

**« Et je me rappelle bien c'était un mercredi, donc j'ai entendu moi même que les militaires vont passer chez moi à l'association (...) J'ai quitté le village et je suis parti à pied. Et malheureusement eux ils sont partis dans cette maison de l'association. Et ils ont trouvé des jeunes et malheureusement ils les ont tués. Je pense**

**ils ont trouvé 15 à 17 jeunes. Ils leur ont demandé où est ce que je suis, pensant que ces jeunes savait où suis-je. »**

À de nombreuses reprises, l'individu a répété :

**« Le jour où il y aura la paix chez moi. Je rentre. J'ai toujours dit ça. »**

Il est intéressant de noter que le problème du conflit et de l'impossibilité de rentrer chez soi a également été mentionné par un participant au groupe de discussion originaire d'Érythrée :

**« Si la situation ne change pas, je ne peux pas rentrer chez moi. »**

Cette personne a indiqué que c'était la seule raison pour laquelle elle n'avait jamais vraiment envisagé de retourner dans son pays (participant au groupe de discussion, communication personnelle, 20 avril 2023).

Un autre participant Colombien au groupe de discussion a expliqué qu'il n'avait jamais envisagé de rentrer en raison de son projet professionnel et de son désir de rester avec sa famille, qui se trouve maintenant en Suisse. Selon lui, retourner en Colombie n'était qu'une option pour des vacances à court terme (participant au groupe de discussion, communication personnelle, 20 avril 2023).



## Partie 2 : Arrivée en Suisse

### Soutien aux migrants à Genève et en Suisse

De nombreuses organisations opèrent pour fournir une variété de services aux migrants à Genève. Certaines sont affiliées au gouvernement suisse ou à des confessions religieuses, tandis que d'autres sont des organisations indépendantes. Afin d'examiner l'aide disponible pour les migrants, nous avons organisé des entretiens avec cinq organisations établies à Genève et en Suisse pour mieux comprendre les programmes d'aide qu'elles proposent. Ces organisations sont présentées ci-dessous.

**Le Centre de la Roseraie** est un centre d'accueil, d'échange et de formation gratuit ouvert à tous les migrants de Genève. Le personnel organise de nombreuses activités de groupe, notamment des cours de langue, des activités sportives, des activités de sensibilisation à la santé et des activités artistiques et créatives. En complément, le centre propose des services d'aide individualisée, notamment un soutien psychologique et un accompagnement personnel des personnes migrantes.

Lors de nos visites à la Roseraie, certains membres du personnel ont exprimé leur insatisfaction quant à la procédure d'asile actuelle et au soutien disponible aux migrants et réfugiés en Suisse. La majorité des bénéficiaires de la Roseraie sont sans papiers, ce qui les empêche automatiquement d'accéder à un certain nombre de prestations et de services. Le

**L'Aumônerie Genevoise Oecuménique auprès des Requérants d'Asile et des Réfugiés (AGORA)** travaille au soutien des réfugiés et des requérants d'asile à Genève depuis sa création en 1998 par trois églises. AGORA cherche à accompagner et à écouter les personnes qui entrent dans le processus d'asile. Composée d'aumôniers et de bénévoles, l'équipe d'AGORA rend régulièrement visite aux requérants d'asile retenus à l'aéroport, à ceux qui vivent dans les différents complexes d'hébergement de l'Hospice Général, ainsi qu'aux personnes détenues dans les centres de détention de Frambois et de Favra. Ils accueillent également des personnes dans leur centre où ils dispensent des cours d'informatique et de français.

Lors de notre visite à AGORA, les membres du personnel ont partagé certaines de leurs expériences de travail avec les demandeurs d'asile. Bien que l'organisation ne soit pas directement impliquée dans le processus d'aide au retour, AGORA a été en contact avec de nombreuses personnes forcées de retourner dans leur pays après le rejet de leur demande d'asile, ce qui lui a permis de recueillir des renseignements précieux sur le sujet.

**CAMARADA** est un centre d'accueil, de formation et d'insertion professionnelle principalement destiné aux femmes. Il a été créé en 1982 pour l'accueil et la formation des femmes migrantes et de leurs enfants d'âge préscolaire. Les cours de français dispensés par CAMARADA ont non seulement pour objectif de permettre aux femmes d'apprendre à lire et à écrire en français, mais sont aussi principalement axés sur l'acquisition d'une certaine confiance en soi dans la langue et sur la communication avec les autres.

Lors de nos conversations avec CAMARADA, nous avons appris que les femmes migrantes étaient particulièrement vulnérables et que le centre offrait donc des formations complémentaires à ses visiteurs. CAMARADA les aide notamment à acquérir des compétences de base pour leur permettre de mieux subvenir à leurs besoins, y compris des cours de couture, pour qu'elles puissent apprendre à réparer leurs propres vêtements, des cours de prévention, par exemple sur la santé, et des cours culturels sur la manière de se comporter dans la société suisse. Au-delà, l'organisation les aide en les guidant et en leur proposant un soutien à la réinsertion professionnelle.

**Le Service Social International (SSI)** est une ONG internationale qui dispose d'un vaste réseau d'organisations nationales œuvrant pour la protection des droits individuels des enfants, des familles et des migrants. Fondé en 1932 à Genève, le SSI est aujourd'hui présent dans 120 pays, offrant un soutien social, juridique et professionnel aux personnes engagées dans la migration transnationale. Ses interventions sont fondées sur les valeurs d'impartialité, de non-discrimination et de solidarité dans le but d'offrir à chaque individu un traitement adapté à sa situation. La migration étant au centre de leurs actions, ils fournissent un soutien juridique et une protection aux migrants engagés dans les procédures de Dublin III, ainsi que des programmes de protection et de réintégration des adultes dans leur pays d'origine. Ces derniers programmes sont spécifiquement orientés vers les migrants sans autorisation de séjour, y compris les personnes non-documentées.

Lors de notre discussion, nous avons eu l'occasion de couvrir la migration de retour du point de vue d'une organisation non-étatique. Cela nous a permis d'appréhender une approche plus "humaine" du programme d'aide au retour, dans le sens où SSI s'efforce d'agir en fonction des besoins personnels de la personne rapatriée. Nous avons pu découvrir le processus de création de projets avec SSI, mais aussi leur expérience concernant les personnes qu'ils ont aidées à rentrer. Le SSI fournit une aide au retour qui n'est pas associée à l'aide publique, mais qui la complète. Ainsi, le SSI soutient par exemple les migrants qui n'ont pas accès à l'aide étatique en raison de leurs antécédents judiciaires ou les sans papiers.

**Asylex** est une organisation à but non lucratif dont l'objectif principal est de fournir un soutien juridique aux demandeurs d'asile en Suisse. Elle conseille les personnes sur les différentes étapes de la procédure d'asile. Par ailleurs, Asylex aide les demandeurs d'asile en leur fournissant des conseils juridiques en matière de détention administrative et en assurant la représentation des demandeurs d'asile eux-mêmes, ainsi que les amis ou la famille d'un détenu.

Au cours de notre réunion, Asylex nous a présenté ses activités. Nous avons notamment eu l'occasion d'en apprendre davantage sur le principe qui régit leur travail, à savoir fournir de l'aide à toute personne qui en a besoin. De ce fait, ils sont contactés non seulement par des demandeurs d'asile en Suisse, mais aussi par de nombreux autres types de migrants à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Dans le cadre de ses conseils juridiques, Asylex doit souvent coopérer et échanger des documents avec les autorités cantonales et fédérales. La personne interrogée a noté des efforts variables d'un canton à l'autre, les plus conservateurs étant les moins coopératifs. Asylex a également discuté de sa place dans le réseau de l'Organisation Suisse d'Aide aux Réfugiés (OSAR). Cette dernière coordonne les activités des associations d'aide aux migrants en Suisse.

Les organisations mentionnées ci-dessus ne donnent qu'un aperçu des nombreux services disponibles pour les migrants (et réfugiés) à Genève. Selon un représentant de CAMARADA, il existe environ 60 organisations qui se consacrent à l'aide aux migrants et aux réfugiés conformément à la loi fédérale sur l'asile et à la loi fédérale sur les étrangers et l'intégration (directrice de la CAMARADA, communication personnelle, 24 avril 2023). L'Hospice Général, sur son site web, présente une partie des services de soutien disponibles à Genève, sous la forme d'une carte (voir figure

2). Cependant, les individus concernés doivent également avoir accès à ces informations pour savoir quelle aide est disponible, et les services proposés doivent donc être clairement communiqués (directeur de CAMARADA, communication personnelle, 24 avril 2023).

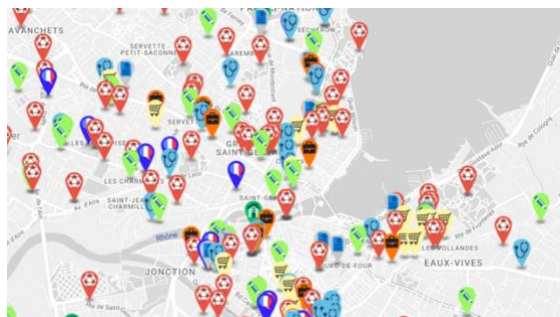


Figure 2 : Carte interactive du site web de l'Hospice Général "Bonjour Genève", destiné aux migrants de tous types (Hospice Général et Bonjour Genève, 2023).

Certains de nos interlocuteurs ont mentionné avoir bénéficié de l'aide de ce type d'organisation et de la Confédération. Plusieurs ont mentionné qu'elles recevaient de l'argent de poche (400 CHF par mois) de la part de l'Hospice Général. Une de ces personnes a ajouté avoir reçu une carte de transport genevoise gratuite (migrant de retour de Guinée-Bissau, communication personnelle, 4 mai 2023 ; migrant de retour du Niger, communication personnelle, 4 mai 2023).

Il est important de mentionner que nous n'avons pas été en mesure d'obtenir une consultation avec l'organisation la plus influente impliquée dans la migration de retour à Genève : la Croix-Rouge genevoise. Au cours de notre projet de recherche, nous avons contacté à plusieurs reprises la Croix-Rouge genevoise. De même, presque toutes les personnes interrogées ont rappelé l'importance de s'adresser à la Croix-Rouge. Plusieurs acteurs rencontrés nous ont également assisté dans l'organisation d'une

entrevue en contactant l'organisation en notre nom et en nous envoyant les coordonnées de membres du personnel, mais ces démarches n'ont pas abouti. Finalement, nous avons contacté la Croix-Rouge une dernière fois afin de lui permettre de répondre par écrit aux questions de l'entretien, mais sans réponse. Étant donné que la Croix-Rouge est l'organisation chargée de l'aide officielle au retour à Genève, le fait de ne pas pouvoir s'entretenir avec elle a constitué un défi important pour notre recherche. Les idées et les informations de la Croix-Rouge auraient pu nous aider à en savoir plus sur les différents types de projets de retour, leurs protocoles de suivi interne, et auraient pu faciliter les contacts avec d'autres personnes susceptibles d'être interrogées.

## Un éventail d'opportunités synonyme d'une meilleure vie

Un résultat qui nous a quelque peu surpris est la perception largement positive que les participants du groupe de discussion ont exprimée à propos de leur expérience en Suisse. Dans nos recherches préliminaires, la littérature nous a permis d'inférer les difficultés rencontrées par les migrants au cours de leur voyage et du traitement injuste qu'ils subissent parfois une fois arrivés dans leur pays de destination (Lutterbeck 2013; Lutterbeck 2014).

Par conséquent, nous nous attendions à ce que les participants aient une perception du moins partiellement négative de la vie ou arrivée en Suisse. Cependant, lorsque nous avons demandé aux participants du groupe de discussion quels mots ils associaient à leur expérience dans le pays, leurs réponses ont été largement positives. Les mots et les

phrases qu'ils ont partagés sont illustrés ci-dessous dans la figure 3.



Figure 3 : Schéma des réponses du groupe de discussion à la question : " Quels sont les mots que vous associez à votre expérience en Suisse

La majorité de leurs réponses se sont concentrées sur les aspects positifs de leur vie en Suisse plutôt que sur les traitements injustes ou les difficultés qu'ils rencontrent à Genève. Cela étant dit, certains des mots et expressions qu'ils ont choisis, "tristesse", "solitude" et "difficile", nous donnent un aperçu des défis qu'ils ont dû relever tout au long de leur parcours migratoire.

Comme l'a expliqué l'une des participantes au groupe de discussion, la Suisse a été pour elle une opportunité de se développer et de surmonter les obstacles de la vie (participante au groupe de discussion, communication personnelle, 20 avril 2023) :

**« Je suis venue à Genève une femme faible. J'ai trouvé beaucoup de l'aide ici et maintenant je suis une femme courageuse. »**

Certains des participants au groupe de discussion étaient sans papiers, travaillaient au noir et ne pouvaient donc pas bénéficier de certaines protections et de certains programmes, comme les avantages obtenus grâce à un permis de résidence officiel suisse B ou C.

Une autre personne du groupe a souligné les opportunités et la qualité de vie qu'offrait la Suisse, expliquant « c'est pour cela que je suis ici ». Elle explique qu'en tant qu'artiste de danse latine, le pays promet beaucoup plus d'opportunités professionnelles que son pays d'origine, même dans le secteur informel. La personne a décrit ses années en Suisse comme une expérience formidable. Elle se sent aujourd'hui bien intégrée même si ce processus d'intégration n'a bien évidemment pas encore abouti. Selon elle, la Suisse offre une meilleure qualité de vie pour elle et sa

famille (participant au groupe de discussion, communication personnelle, 20 avril 2023).

De même, un participant marocain a expliqué que la Suisse offrait un meilleur système de santé et de travail et que si quelqu'un avait la possibilité de travailler en Suisse et d'envoyer de l'argent dans son pays, ca serait l'option la plus logique (Participant au groupe de discussion, communication personnelle, 20 avril 2023). Les participants ont également noté qu'en général, l'accès au travail est difficile. Même après de nombreux stages, il est souvent impossible de trouver un emploi si les individus n'ont pas le permis nécessaire. En effet, alors qu'un travail non permanent est déjà difficile à décrocher, il est d'autant plus compliqué d'obtenir un emploi permanent qui offre un revenu stable (participant au groupe de discussion, communication personnelle, 20 avril 2023).



Un autre répondant avec lequel nous nous sommes entretenus a également une perception très positive de la vie en Suisse, des soins de santé et de la structure de la société (migrant de Guinée-Bissau, communication personnelle, 28 avril 2023). Lors de notre conversation avec l'OIM en Guinée-Bissau, le représentant a aussi indiqué que tous les migrants de retour de Suisse parlent très favorablement de la vie dans le pays et ne souhaitent pas y retourner. Si ces personnes avaient eu un statut migratoire régulier, le représentant pense qu'elles seraient restées en Suisse (représentant de l'OIM en Guinée-Bissau, communication personnelle, 27 avril 2023).

Le fait que notre groupe de répondants soit très élogieux à l'égard de la vie en Suisse ne

signifie pas qu'il n'y a pas de possibilités d'amélioration. Comme nous l'avons vu précédemment, bien que la Suisse ait mis en place des programmes de soutien, des réformes devraient être envisagées. Toutefois, les privilèges et les protections associés à la vie en Suisse par rapport à certains pays d'origine des migrants ont été rappelés avec force.

Ceci étant dit, des expériences négatives ont également été mentionnées, en particulier avec les autorités. Les participants du groupe de discussion ont témoigné du traitement parfois dégradant de la part de la police. Cependant, il était intéressant d'entendre que la qualité de ces interactions varie d'une région linguistique à l'autre. Les participants ont fait part de leurs expériences positives avec la police à Genève, qui était, d'après eux, très clémentaire contrairement aux rencontres avec la police à Berne ou à Zurich (participant au groupe de discussion, communication personnelle, 20 avril 2023).

Les différences entre les cantons ont aussi été évoquées lors de notre discussion avec un représentant d'Asylex. Même si cette organisation n'est pas directement impliquée dans l'aide au retour, elle compte parmi ses clients des migrants et des demandeurs d'asile dans toute la Suisse. La personne interrogée a noté qu'il existe une différence entre les cantons, les plus conservateurs étant souvent les moins collaboratifs (représentant d'Asylex, communication personnelle, 5 mai 2023).

## **La longue procédure d'obtention d'un permis N : un frein au séjour**

Comme l'ont indiqué diverses organisations interrogées, de nombreuses personnes restent bloquées avec un permis N, en raison du nombre élevé de demandes d'asile en attente

(représentants d'AGORA, communication personnelle, 30 mars 2023 ; directeur de CAMARADA, communication personnelle, 24 avril 2023). Le permis N n'est pas idéal car il limite la capacité d'une personne à trouver un emploi à long terme. En effet, les titulaires de permis N ne sont pas autorisés à travailler pendant les trois à six premiers mois suivant l'introduction de leur demande d'asile. Leur capacité à travailler, par la suite, dépend de la soumission d'une demande de permis de travail associée à une évaluation d'admissibilité sur le marché du travail (Deloitte, 2023). Ces obstacles se traduisent en pratique par le fait qu'en 2023, seuls 3,1% des détenteurs de permis N pouvaient bénéficier d'un emploi rémunéré (Leysinger et Romy, 2023).

L'argument avancé par les deux organisations a également été mentionné par un migrant de retour du Niger qui a expliqué :

**« Et c'est contradictoire parce qu'au niveau des institutions, on nous dit : "oui vous avez le droit de travailler avec ces permis" et chez l'employeur, on se présente, on nous dit : "non votre permis n'est pas valable. Il faut le permis soit permis F ou permis B" »**

Il ajoute :

**« Je pense qu'ils sont dans l'obligation du travail au noir. C'est des gens qui ont des besoins. C'est des gens qui veulent manger. »**

La longue attente en vue d'un permis qui permettrait à un migrant de rester et de travailler légalement en Suisse a également

un impact sur sa volonté et sa capacité à rester dans le pays. Comme l'a indiqué un migrant de retour de Guinée-Bissau lors d'un entretien, l'impossibilité de travailler et d'être financièrement indépendant n'était tout simplement pas une façon de vivre, et représente la raison pour laquelle il a décidé de rentrer par ses propres moyens (migrant de retour de Guinée-Bissau, communication personnelle, 4 mai 2023).

**« Peu importe à quel point vous essayez, peu importe à quel point vous êtes dévoué, si l'opportunité n'est pas là, cela ne sert à rien. »<sup>2</sup>**

La personne interrogée a également expliqué que ce désir de retour était causé par la peur, ayant eu vent d'histoires de personnes ayant été forcées de retourner dans leur pays. Elle ne pouvait elle-même pas bénéficier d'un rapatriement assisté, puisqu'elle avait passé du temps en prison (migrant de retour de Guinée-Bissau, communication personnelle, 4 mai 2023).



Comme l'ont expliqué des représentants d'AGORA, plus les migrants restent longtemps, plus il leur est difficile de se préparer mentalement à repartir. Ils ont souligné les changements psychologiques difficiles qu'un demandeur d'asile doit opérer lorsqu'il attend une décision qui se traduira très probablement par une réponse négative. Même s'il leur est déjà conseillé de s'engager

---

<sup>2</sup> Citation originale traduite par l'étudiant interprète (anglais): "No matter how hard you try, no matter

how dedicated you are, if the opportunity is not there, it is pointless."

dans un programme de retour, la plupart d'entre eux s'accrochent à l'espoir d'être acceptés et attendent le rejet final, ce qui les empêche finalement de bénéficier de l'entièreté de l'aide au retour financée par l'État (représentants d'AGORA, communication personnelle, 30 mars 2023).

Il est intéressant de mentionner que, comme l'a fait remarquer un représentant de l'Hospice Général (représentant de l'Hospice Général, communication personnelle, 10 mai 2023).

**« Avant dans les années 1990s, on ne parlait pas d'aide au retour. Les gens étaient les bienvenus et si t'es pas content, bah tu te barres quoi. »**

En effet, l'aide au retour a été développée dans les années 1990 à la suite de transformations dans les équilibres politiques au niveau fédéral. Par conséquent, des débats ont émergé autour de la volonté d'accueillir davantage d'immigrants en Suisse. Bien que l'aide au retour soit aujourd'hui présentée comme humanitaire, ses véritables origines se trouvent dans la politisation du sujet et dans le durcissement des politiques d'immigration. Ceci a entraîné une réponse plus structurée à l'immigration, avec la création de politiques visant à prévenir le phénomène ainsi que de programmes de renvoi (représentant de l'Hospice Général, communication personnelle, 10 mai 2023).

Le système d'asile suisse est aujourd'hui très bureaucratique. Selon un représentant de CAMARADA, il existe de nombreuses contraintes pour rester en Suisse ainsi qu'au sein du processus de retour. Souvent aussi, les migrants ne comprennent pas qu'il leur incombe de démontrer qu'ils sont éligibles au statut d'asile en fournissant des preuves soutenant leur demande (directrice de CAMARADA, communication personnelle, 24 avril 2023).

Une fois arrivés en Suisse, les migrants et requérants d'asile commencent à s'installer et à discuter avec leur entourage, se rendant rapidement compte que la procédure d'octroi de permis sera probablement plus longue qu'ils ne le pensaient. Face à cet obstacle, une des stratégies pour contourner la procédure normale d'obtention d'un permis constitue en, par exemple, trouver un conjoint titulaire d'un permis de séjour permanent, afin qu'ils puissent eux aussi s'installer en Suisse définitivement et trouver un travail. Selon un de nos interlocuteurs, l'objectif est de trouver une personne régularisée « riche », raison pour laquelle les migrants essaient de sortir le plus possible, à noter que cet objectif est partagé tant par les femmes que les hommes (professionnel à Genève, communication personnelle, 26 avril 2023). Mais puisque les sorties festives peuvent s'avérer particulièrement coûteuses, en particulier à Genève, l'interlocuteur a partagé que certains migrants se livrent à des activités illégales, telles que le vol ou le trafic de drogue, afin de maintenir ce style de vie. Quant aux femmes, il a été indiqué qu'elles ont parfois recours à la prostitution. Ces activités ne s'appliquent pas seulement aux "sans papiers", mais aussi aux personnes titulaires d'un permis N tant qu'elles ne sont pas régularisées (professionnel à Genève, communication personnelle, 26 avril 2023).

Additionnellement, selon l'un de nos interlocuteurs, la migration de retour pourrait conduire certains individus à retenter un voyage migratoire et de bénéficier à nouveau des avantages financiers de l'aide au retour, (professionnel à Genève, communication personnelle, 26 avril 2023). Pourtant, comme énoncé par l'un des professionnels, les accords internationaux et les politiques migratoires telles que le règlement de Dublin préviennent cette stratégie, car la plupart des pays européens partagent les identités des demandeurs d'asile (représentant de l'Hospice

Général, communication personnelle, 10 mai 2023).

En ce qui concerne la possibilité de rester en Suisse, en 2019 la Confédération a mis en œuvre la nouvelle loi fédérale sur les étrangers, qui prescrit quatre conditions pour rester dans le pays, y compris des connaissances linguistiques suffisantes dans l'une des langues officielles suisses. Cependant, selon la directrice de CAMARADA, ces lois permettent des exceptions dans des cas particuliers. La personne en question a donné l'exemple d'un homme originaire de Srebrenica, en incapacité d'apprendre une langue en raison d'un grave traumatisme crânien ; qui a été sujet d'une exception et vit en Suisse depuis plus de dix ans. Mais selon l'expérience de l'interlocutrice, de telles dérogations ont uniquement été observées dans le canton de Genève (directrice de la CAMARADA, communication personnelle, 24 avril 2023).

## **La vulnérabilité des migrants tout au long de leur parcours migratoire**

Bien que la Suisse offre un ensemble d'opportunités pour une vie meilleure, les migrants sont confrontés à des vulnérabilités particulières tout au long de leur parcours migratoire, même après leur arrivée dans un pays comparativement sûr comme la Suisse.

Comme l'illustre l'une des personnes que nous avons interrogées, une fois arrivée à l'aéroport déboussolée, des officiers de police lui ont indiqué, sans trop d'explications, de se rendre au CFA de Vallorbe. Ayant la chance de posséder des connaissances en français, la communication avec les autorités a été facilitée, ce qui n'est pas le cas pour tous les migrants arrivant en Suisse. Une fois arrivée au centre, elle a expliqué (Migrant de retour du

Niger, communication personnelle, 4 mai 2023) :

**« Moi, j'ai eu ma carte artistique, j'ai mon passeport, j'ai toutes les pièces sur moi, j'ai présenté mes pièces. Ils m'ont fait un peu souffrir parce que comme j'étais habillé traditionnellement, ils veulent me faire enlever mon turban. Ça c'est pas possible. Je suis d'accord à tout mais enlever mon turban. Ce n'est pas faisable. »**

Après deux semaines supplémentaires dans le centre d'hébergement, elle a été envoyée dans un autre centre de requérants d'asile:

**« Ils m'ont donné ces tickets de trains avec la carte. Donc il faut savoir déjà lire la carte (...) C'est comme ça que je suis arrivé à Anières. »**

Comme nous le verrons ultérieurement, les migrants subissent une pression sociale et familiale qui les pousse à réussir une fois qu'ils ont émigré en Europe afin de pouvoir subvenir aux besoins de leur famille (professionnel à Genève, communication personnelle, 26 avril 2023). En outre, les migrants sont confrontés au défi de l'intégration, qui est un processus de longue durée. Selon un professionnel, il faut jusqu'à deux ans à un requérant d'asile pour se familiariser avec le système suisse et ses institutions. De même, les statistiques internes du canton de Genève montrent qu'un demandeur d'asile ayant un statut légal a besoin de l'aide de l'État pendant une période de 4 à 7 ans en moyenne après son arrivée. Le processus d'intégration se déroule en trois étapes : d'abord l'arrivée, puis la période d'apprentissage de la langue et enfin l'entrée sur le marché du travail ou le début d'une formation. Il convient également de noter que la phase initiale peut durer jusqu'à deux ans, le



temps d'appréhender la complexité du système suisse. Ceci étant dit, la personne interviewée a souligné que l'école était un outil crucial pour l'intégration et la socialisation. « Les jeunes gens qui arrivent ici entre 10 et 15 ans, on les intègre de manière efficace. Les personnes plus âgées entre 30-40 ans, c'est un peu plus difficile, mais s'ils ont des enfants, ils y arrivent peut-être de manière plus facile » (représentant de l'Hospice Général, communication personnelle, 10 mai 2023).

Un autre professionnel a souligné que la situation financière des migrants en Suisse constituait leur principale vulnérabilité. Trouver une source de revenus reste l'une de leurs principales priorités, et représente souvent une des principales raisons qui les a poussés à quitter leur pays (représentant du SSI, communication personnelle, 15 mai 2023; professionnel à Genève, communication personnelle, 26 avril 2023).



Pour certains individus, la meilleure solution pour combler ce besoin est de se livrer à des activités criminelles. Cette voie devient souvent la seule option pour ceux qui ont été détenus, étant donné qu'aucune aide au retour étatique ne leur est plus accessible. Une autre vulnérabilité évoquée est le changement de statut juridique en fonction de l'âge du migrant. En effet, les demandeurs d'asile mineurs de 17 ans en Suisse sont légalement considérés comme des adultes le jour où ils atteignent leur majorité. Cela a de sérieuses implications sur leur droit de rester, car les mineurs ne peuvent pas être renvoyés de force (représentant du SSI, communication personnelle, 15 mai 2023 ; professionnel à Genève, communication personnelle, 26 avril

2023 ; migrant de Guinée-Bissau, communication personnelle, 28 avril 2023).

Pour ces raisons et d'autres, il ne convient donc pas de sous-estimer les vulnérabilités des demandeurs d'asile en Suisse. Comme l'explique l'équipe d'AGORA, il existe des cas où des avocats ont prétendu pouvoir aider ces personnes pour leur extorquer de grosses sommes d'argent (représentants d'AGORA, communication personnelle, 30 mars 2023).

Un autre aspect pertinent mentionné par une représentante de CAMARADA est la vulnérabilité particulière à laquelle sont confrontées les femmes migrantes. Comme l'a fait remarquer cette dernière, les causes d'asile liées au genre ne sont pas reconnues dans les procédures d'asile suisses, et même si les femmes sont victimes de persécution et de discrimination dans leur pays d'origine, le facteur du genre n'est pas suffisant pour qu'elles obtiennent un statut de résidence permanent en Suisse. Bien que les femmes font face à de nombreuses vulnérabilités supplémentaires, elles sont souvent le pilier dans les familles issues de l'immigration (directrice de la CAMARADA, communication personnelle, 24 avril 2023).

## **L'importance des réseaux de connaissance**

Au cours de nos entretiens, l'importance des réseaux de connaissance et d'entraide dans les parcours migratoires ont été évoqués à plusieurs reprises. Tout d'abord, car plusieurs personnes ont mentionné qu'elles étaient venues en Suisse sur la recommandation d'une connaissance (migrant de retour de Guinée-Bissau, communication personnelle, 4 mai 2023 ; migrant de retour du Niger, communication personnelle, 4 mai 2023 ;

professionnel à Genève, communication personnelle, 26 avril 2023).

Avant et pendant leur voyage, leur réseau joue souvent un rôle en faisant des recommandations sur leur potentiel pays de destination. Il s'agit d'un réseau d'entraide qui s'appuie sur les expériences de ceux qui sont déjà dans le pays d'accueil. Les amis, la famille et les contacts ont été identifiés comme étant cruciaux dans le voyage migratoire, en aidant les migrants à arriver en Suisse.

En Suisse aussi, ces réseaux d'entraide démontrent leur importance. Un interlocuteur de Guinée-Bissau témoigne de son expérience, se liant d'amitié avec un Portugais lors d'un séjour en prison près de Berne. Son nouvel ami, le visitant en prison, lui a recommandé de s'inscrire dans un restaurant afin d'entreprendre une formation culinaire. D'après lui, son ami portugais l'a ensuite accompagné tout au long du processus de candidature. L'interlocuteur a finalement été engagé dans ce même restaurant (migrant de retour de Guinée-Bissau, communication personnelle, 4 mai 2023).



L'importance des réseaux de connaissance a également été évoquée lors de notre discussion de groupe. De nombreux participants ont déclaré que s'ils n'ont reçu que peu de soutien de la part du gouvernement ou des organisations officielles, leurs amis et d'autres migrants ont joué un rôle déterminant dans leur parcours. Un participant a déclaré qu'il considérait comme un membre de sa famille l'homme qui l'avait aidé à son arrivée en le laissant travailler illégalement dans son entreprise et qu'il

continuait à le voir régulièrement (participant au groupe de discussion, communication personnelle, 20 avril 2023).

**9 participants sur 11  
ont indiqué qu'ils  
avaient reçu une  
forme d'aide  
quelconque**



Bien que 9 des 11 participants aux groupes de discussion ont indiqué avoir reçu de l'aide depuis leur arrivée, une seule personne a mentionné un organisme autre que la Roseraie à savoir, le service des soins communautaires des Hôpitaux Genevois. Toutes les autres formes d'aide provenaient d'un individu ou d'un ami.

En effet, les personnes établies au préalable dans le pays d'accueil fournissent un soutien et des recommandations concernant les organisations que les migrants nouvellement arrivés pourraient contacter, parfois même en les hébergeant dans leurs propres logements (professionnel à Genève, communication personnelle, 26 avril 2023).

Par ailleurs, ces réseaux sont souvent réactivés au moment du départ (forcé) du pays d'accueil. Ayant parfois séjourné longtemps sur place, les migrants de retour n'ont cessé d'élargir leurs cercles de connaissances. Une fois rentrés, ces réseaux sont parfois utilisés pour trouver un moyen d'entrer à nouveau illégalement dans le pays. Cela est facilité, par exemple, par des liens avec des réseaux criminels, qui leur promettent des revenus financiers en les intégrant à leurs activités (professionnel à Genève, communication personnelle, 26 avril 2023 ; représentant du SSI, communication personnelle, 15 mai 2023).

## Isolement et méfiance

L'une des principales conclusions que nous tirons au sujet des programmes actuels de soutien aux migrants et d'aide au retour en Suisse est qu'ils isolent les individus et ne leur accordent que peu de confiance.

D'une part, le processus de demande d'asile est empreint d'incertitude. Cela met en évidence une pression psychologique importante sur les personnes en attente d'une décision (représentant de l'Hospice Général, communication personnelle, 10 mai 2023).

D'autre part, de nombreux professionnels avec lesquels nous nous sommes entretenus et les migrants eux-mêmes ont évoqué la difficulté de s'intégrer et de former des réseaux. Effectivement, les personnes placées dans les CFAs sont soumises à des couvre-feux stricts et risquent de perdre certaines aides financières si elles ne les respectent pas (Swiss Refugee Council, 2023). De même, une personne ayant passé du temps dans un logement pour les requérants d'asile témoigne du réveil régulier de tous les résidents à 2 heures du matin pour une inspection obligatoire (migrant de retour du Niger, communication personnelle, 4 mai 2023). Cette expérience a été corroborée par une autre de nos personnes interrogées (migrant de retour de Guinée-Bissau, communication personnelle, 4 mai 2023)

**« Je me suis pris la tête avec un responsable là bas, avec les SECURITAS qui réveillent les gens à 2 h du matin. Ils m'ont levé deux fois, à 2 h du matin. J'ai dit « pourquoi vous me réveillez ? »**

Illustrant encore la méfiance à l'égard des migrants dans le système actuel, un interlocuteur a déclaré qu'il avait été placé en détention parce que les forces de l'ordre avaient estimé qu'il y serait plus sûr que dans

les rues de Berne (migrant de retour de Guinée-Bissau, communication personnelle, 4 mai 2023).

La méfiance à l'égard des migrants a aussi été mentionnée en relation à la manière dont l'aide au retour est attribuée. Un représentant de La Roseraie a reproché que les rapatriés ne reçoivent pas les fonds directement, mais qu'un administrateur finance directement le matériel pour un projet spécifique. Il décrit cette méthode comme « incapacitante » car elle ne permet pas à l'individu, par exemple, d'utiliser ses réseaux dans son pays d'origine pour négocier et acquérir certains matériels à un coût moindre (M. Roman, Directeur du Centre de La Roseraie, communication personnelle, 9 mars 2023).

L'opinion du représentant de la Roseraie a été partagée par un migrant de retour du Niger. La personne en question n'a pas pu bénéficier de la totalité de son assistance, car selon elle, les bureaux de la Croix-Rouge (au Niger) ne voulaient pas lui accorder l'aide financière avant de recevoir un récépissé des achats pour le projet. Après de nombreuses tentatives pour résoudre le problème avec la Croix-Rouge genevoise, et après avoir passé environ une semaine à Niamey (la capitale du Niger), la personne rapatriée a été contrainte de partir sans bénéficier de l'ensemble des prestations d'assistance en raison du coût élevé de son hébergement dans la ville (migrant de retour du Niger, communication personnelle, 4 mai 2023).

Faisant référence également à la manière dont les rapatriés reçoivent leur assistance financière à leur retour, un professionnel du SSI a expliqué :

**« On a pas assez de temps pour de la confiance »,** qui permettrait aux rapatriés d'accéder pleinement et librement aux fonds

(représentant du SSI, communication personnelle, 15 mai 2023).

Les contraintes temporelles du système actuel limitent la profondeur et la personnalisation des projets de retour. Selon le professionnel en question, le système actuel catégorise les migrants et rapatriés de façon systématique (représentant du SSI, communication personnelle, 15 mai 2023) :

**« J'aimerais qu'on se rapproche de l'humain et qu'on enlève ces étiquettes.**

»

## Partie 3 : Le retour, une étape difficile

### Les épreuves psychologiques des migrants

Le processus d'aide au retour représente en soi une lourde charge psychologique. Comme l'a souligné l'un de nos contacts, l'aide au retour n'est que très rarement une étape positive pour les migrants. Pour certains qui ont vu leur demande d'asile rejetée, il s'agit souvent de leur dernière chance d'obtenir un quelconque bénéfice de leur séjour en Suisse. En effet, en interrogeant un professionnel sur l'aide au retour et sa place dans le parcours migratoire, celui-ci a souligné que la plupart des personnes qui migrent en Suisse ont pour objectif de rester dans le pays. Elles tenteront souvent de rester dans celui-ci par tous les moyens, parfois illégaux (représentant de l'Hospice Général, communication personnelle, 10 mai 2023).

Une fois rentrés dans leur pays, les migrants sont confrontés à diverses difficultés. L'une des problématiques récurrentes que nous avons rencontrées dans les entretiens menés avec des professionnels et des migrants de retour est la stigmatisation et les attentes de la part des familles des migrants de retour. Le retour peut être perçu comme un échec, surtout lorsque les familles ont investi de grosses sommes d'argent pour envoyer leurs proches à l'étranger (représentant du SSI, communication personnelle, 15 mai 2023).

Un migrant de Guinée-Bissau a souligné la pression considérable que ces attentes sociétales exercent sur lui. Cela peut conduire les migrants à préférer le suicide à l'endurance de ces souffrances. Ceci est notamment le cas pour les migrants qui ont été forcés de retourner dans leur pays parce qu'ils étaient accusés d'activités illégales. La

personne interrogée a décrit cette situation comme (professionnel à Genève, communication personnelle, 26 avril 2023) :

**« ...la descente aux enfers (...) Une fois retourné là-bas, la seule obsession c'est revenir. »**

De la même façon, un autre migrant de Guinée-Bissau, qui est retourné volontairement dans son pays, a expliqué qu'il avait décidé de rentrer par peur, car il avait vu des gens revenir de force et se suicider à la suite de cette épreuve extrêmement pénible (migrant de retour de Guinée-Bissau, communication personnelle, 4 mai 2023).

Bien que le soutien psychosocial soit important selon diverses organisations interrogées (représentants d'AGORA, communication personnelle, 30 mars 2023 ; représentant de SSI, communication personnelle, 15 mai 2023 ; M. Roman, directeur du Centre de La Roseraie, communication personnelle, 9 mars 2023), un représentant de l'OIM en Guinée-Bissau a noté que si de tels services étaient auparavant disponibles dans le pays, le manque de fonds ne leur permet pas actuellement de continuer à fournir un tel soutien aux migrants de retour (représentant de l'OIM en Guinée-Bissau, communication personnelle, 27 avril 2023).

Par conséquent, selon le professionnel de l'OIM, au moins en Guinée-Bissau, l'assistant d'intégration peut décider d'aider la personne rapatriée à résoudre ou à apaiser ces problèmes familiaux. L'OIM s'efforce de soutenir la réintégration par d'autres moyens tels que la sensibilisation des membres de la famille d'un migrant de retour si nécessaire et l'accueil du migrant de retour à l'aéroport avec sa famille si possible. Cependant, pour le cas

de la Suisse, il n'y a pas eu de problèmes familiaux spécifiques au cours des dernières années (représentant de l'OIM en Guinée-Bissau, communication personnelle, 27 avril 2023).

## Projets de retour favorisant la création de petites et micro-entreprises

Nos entretiens avec les différents groupes cibles décrits ci-dessus ont établi que les migrants sont généralement encouragés à créer leurs propres petits commerces, afin d'assurer leur subsistance après leur voyage de retour, que ce soit au Niger ou en Guinée-Bissau.

### Niger

En effet, l'une des conditions pour bénéficier de l'aide au retour est la création d'un projet de retour. Devant patienter 7 mois avant de pouvoir rentrer chez lui, un migrant de retour du Niger a consacré ce temps à la création de son propre projet, qui prévoyait l'achat de matériel artistique tel que des guitares et d'autres instruments pour la continuation du centre artistique qu'il avait dirigé avant son immigration en Suisse (migrant de retour du Niger, communication personnelle, 4 mai 2023).

Mais les difficultés ont persisté au-delà du voyage de retour. La personne s'est fait refuser une grande partie de l'aide et a dû partir de la capitale par manque de moyens pour se loger et se nourrir (migrant de retour du Niger, communication personnelle, 4 mai 2023) :

**« Je suis parti avec les 500 francs qu'ils m'ont donnés. Et je me suis débrouillé tout seul avec ça (...) On peut rien faire avec 500 francs, même pas une guitare quoi. »**

Elle ajoute:

**« ...on encourage les gens de partir à mais on leur dit : « faites des projets ceci cela », mais en gros, c'est juste pour partir. »**

### Guinée-Bissau

Lors de nos entretiens, nous avons appris que l'OIM en Guinée-Bissau dispose d'un personnel spécifiquement dédié à l'appui à la réintégration des Bissaoguiniens (représentant de l'OIM en Guinée-Bissau, communication personnelle, 27 avril 2023).

Une fois de retour en Guinée-Bissau, l'OIM aide les migrants à s'adapter et à créer un plan de vie qui inclut ce qu'ils espèrent accomplir avec leur aide à la réintégration. Le représentant a déclaré que, bien que l'argent puisse être utilisé à différentes fins, comme des frais de scolarité, de nombreuses personnes choisissent d'ouvrir une micro-entreprise, car cela est perçu comme le moyen le plus rapide de générer des revenus. En Guinée-Bissau, certains des projets de micro-entreprises les plus populaires englobent l'achat d'une moto ou d'une voiture pour lancer un service de taxi, la création d'une épicerie ou l'investissement dans un four professionnel pour lancer une boulangerie (représentant de l'OIM en Guinée-Bissau, communication personnelle, 27 avril 2023).

Le représentant de l'OIM a également indiqué qu'il recevait une aide financière du pays d'accueil pour mener cette réintégration à bien. D'après son expérience, la Suisse avait l'un des budgets les plus élevés pour les rapatriés en Guinée-Bissau, en particulier par rapport aux pays d'Afrique du Nord qui accueillent beaucoup plus de migrants. Le financement reçu par l'OIM a également un impact sur la durée pendant laquelle elle est en mesure de contrôler la réussite du projet de réintégration. Dans la plupart des cas, le suivi a lieu après trois mois, six mois et un an (représentant de l'OIM en Guinée-Bissau, communication personnelle, 27 avril 2023).

Compte tenu du temps limité dont nous disposons pour le projet, nous n'avons pas pu entrer en contact avec un professionnel travaillant avec des migrants de retour au Niger. Cependant, la documentation de l'OIM témoigne des missions de réintégration actuelles au Niger, entreprises en collaboration avec l'UE. Comme pour l'aide au retour fournie par les différents acteurs impliqués en Suisse et les partenaires dans les pays, les bénéficiaires ont l'opportunité de participer à des formations et reçoivent du matériel pour démarrer leur propre entreprise. Certains peuvent recevoir du bétail, d'autres encore peuvent demander un véhicule pour démarrer un service de taxi (OIM Niger, 2021), comme en Guinée-Bissau.



Pourtant, le retour n'est pas forcément synonyme d'obtention d'un emploi. Comme l'a souligné un rapatrié volontaire de Guinée-Bissau, malgré les quelques compétences qu'il avait acquises en Suisse, il n'avait toujours pas trouvé d'emploi dans son pays au moment de l'entretien (migrant de retour de Guinée-Bissau, communication personnelle, 4 mai 2023).

## Que faut-il pour un retour réussi ?

Selon M. Roman, directeur du Centre de la Roseraie, les personnes qui réussissent leur projet de retour ont généralement déjà un haut degré d'indépendance et arrivent en Europe avec un solide réseau social capable de les soutenir. Ceux qui « réussissent leur retour » sont surtout des personnes qui ont déjà de l'argent de côté et qui peuvent investir une partie de leurs économies dans un projet

(M. Roman, directeur du Centre de la Roseraie, communication personnelle, 9 mars 2023 ; représentants d'AGORA, communication personnelle, 30 mars 2023). Les migrants à Genève négocient parfois leur retour avec leur famille, afin de s'assurer qu'ils pourront vivre une vie meilleure dans leur pays d'origine (M. Roman, directeur du Centre de La Roseraie, communication personnelle, 9 mars 2023).

En outre, un professionnel du SSI a déclaré que la meilleure façon de réussir le retour est d'utiliser l'expérience et les compétences de la personne renvoyée, développées avant et pendant son séjour en Suisse. De plus, les personnes sont plus susceptibles de retourner dans les zones urbaines car les opportunités économiques y sont plus nombreuses (représentant du SSI, communication personnelle, 15 mai 2023).

M. Roman a raconté le parcours d'un rapatrié malien dont la réussite était largement due à de l'aide extérieure aux programmes de retour et au soutien financier qu'il avait reçu de la diaspora malienne. Malgré le succès apparent du soutien financier extérieur lorsqu'il est associé à l'aide au retour officielle, le montant de l'aide au retour accordée dépend parfois des économies du migrant ou du fait qu'il reçoive ou non d'autres aides. Cela signifie qu'une personne qui reçoit déjà une aide d'une source privée ou qui a des économies peut recevoir une aide au retour inférieure ou ne pas en recevoir du tout (M. Roman, directeur du Centre de La Roseraie, communication personnelle, 9 mars 2023).

Il est intéressant de noter que si l'aide au retour a été créée pour encourager les personnes à retourner dans leur pays d'origine, le témoignage d'un migrant retourné au Niger, vivant aujourd'hui en Suisse, est surprenant. Il a expliqué qu'une fois que son pays était suffisamment sûr pour qu'il puisse y retourner, il a déposé une demande d'aide au retour à la

Croix-Rouge genevoise. À partir de ce moment-là, il a dû attendre un total de 7 mois avant de pouvoir rentrer (migrant de retour du Niger, communication personnelle, 4 mai 2023).

**« Donc allers-retours, allers-retours, j'ai fait des allers-retours pendant je-sais-pas combien de mois pour avoir accès au départ. »**

Par ailleurs, d'autres professionnels ont noté un manque de sensibilisation et de connaissances des migrants aux programmes d'aide disponibles. Dans le contexte de l'aide au retour, cette incompréhension peut entraîner des retards dans la mise en place des projets, avec des frustrations possibles du côté des rapatriés (représentants d'AGORA, communication personnelle, 30 mars 2023).

Selon une recommandation de l'une de nos personnes interrogées, les personnes devraient être accompagnées jusqu'à leur retour, ce qui les aiderait dans leur parcours de réintégration. Selon elle (migrant de retour du Niger, communication personnelle, 4 mai 2023) :

**« C'est les moyens qui manquent, c'est l'accompagnement qui manque. »**

## **Le suivi des projets de retour, une arme à double tranchant**

**« Le suivi est très important. »** (directrice de CAMARADA, communication personnelle, 24 avril 2023).

Parmi les personnes interrogées, un large consensus s'est dégagé sur l'importance du suivi des personnes qui retournent dans leur pays et de leurs projets de retour. Mais en

réalité, le suivi du succès du projet et du bien-être des rapatriés pose un double défi. Premièrement, le suivi se fait à différents moments, mais dure rarement plus d'une année entière, bien que certains projets puissent prendre plus de temps à prendre forme (représentant de l'OIM en Guinée-Bissau, communication personnelle, 27 avril 2023).

Deuxièmement, le suivi de certaines personnes n'est pas toujours possible, non seulement en raison d'un manque de moyens financiers qui pourrait garantir leur accompagnement, mais aussi parce qu'elles sont susceptibles de "disparaître" (représentant de SSI, communication personnelle, 15 mai 2023), ou de retourner dans des régions éloignées, sans accès à diverses technologies de communication telles qu'Internet (migrant de retour du Niger, communication personnelle, 4 mai 2023).

Une autre raison de ces disparitions pourrait être liée aux pratiques de télécommunication dans les pays d'origine. Comme le souligne un professionnel du SSI, l'expérience montre que les gens ont tendance à changer très souvent de numéro de téléphone, ce qui rend le suivi plus difficile. Pour les personnes chargées de rétablir le contact (représentant du SSI, communication personnelle, 15 mai 2023) :

**« C'est un travail de détective. »**

Dans l'ensemble, les défis mentionnés ci-dessus semblent représenter un obstacle à l'évaluation du succès des projets d'aide au retour. En effet, le manque de ressources et de temps du côté du partenaire responsable pour l'administration de l'aide au retour et l'incapacité à retrouver certains rapatriés génèrent des incertitudes dans le suivi des progrès réalisés en matière de retour.



# V. CONCLUSIONS & RECOMMANDATIONS

## Conclusion

Cette recherche visait à identifier les facteurs contribuant à la réussite des projets de retour en se concentrant sur le retour de la Suisse vers le Niger et la Guinée-Bissau. La migration de retour constitue l'un des nombreux aspects de la migration. Tout comme la migration est multidimensionnelle, la migration de retour se compose d'une myriade de facettes et d'histoires. Par conséquent, ce document a d'abord examiné le concept multiforme de la migration de retour et ses éléments théoriques, avant de présenter certaines caractéristiques essentielles des programmes de migration de retour présents dans la littérature. Il décrit ensuite le cadre juridique actuel et les programmes existants en Suisse en matière de migration de retour. et le pays dispose d'une série d'outils pour régler la migration, dont l'aide au retour au niveau fédéral et les MPs sur le plan international.

Les instruments domestiques sont principalement constitués de services de conseil pour les rapatriés dans les cantons et les CFAs, ainsi que de programmes individuels d'aide au retour. Afin de mieux comprendre les éléments clés contribuant aux projets de retour, l'équipe de recherche a mené des entretiens avec des professionnels, des migrants à Genève et des rapatriés. Nous avons aussi organisé un groupe de discussion autour des thèmes du séjour des migrants en Suisse ainsi que des expériences et des relations avec le retour.

Nos principaux résultats montrent que la Suisse en général, et Genève plus

spécifiquement, se caractérisent par un réseau dense d'organisations offrant divers types de soutien aux demandeurs d'asile, aux migrants réguliers et irréguliers. À Genève, nous avons eu l'occasion de rencontrer un certain nombre d'entre elles. Au cours des entretiens, il est apparu clair que malgré l'existence de ce dense réseau, les migrants ne sont souvent pas conscients de l'aide et des opportunités qu'elles offrent. D'après nos recherches la majorité des migrants sont de jeunes hommes au statut socio-économique défavorisé et au niveau d'éducation bas.

Par conséquent, la Suisse représente une destination idéale combinant stabilité politique et circonstances économiques favorables. Comme l'ont indiqué les personnes interrogées, c'est un endroit où il fait bon vivre. Cependant, cela ne doit pas occulter les nombreux défis auxquels les migrants irréguliers sont confrontés à leur arrivée. La procédure longue et compliquée qui accompagne le permis N est un frein majeur à la recherche d'un statut légal. Non seulement l'obtention d'un permis définitif peut prendre beaucoup de temps, mais elle entrave également l'entrée des migrants sur le marché du travail suisse. En effet, les employeurs sont généralement peu enclins à employer des personnes qui attendent la décision finale des autorités suisses. Cette situation peut les conduire à chercher un revenu économique par des moyens illégaux. Cependant, s'ils sont arrêtés, ils se voient refuser l'aide au retour financée par l'État. On voit là apparaître un vide en matière d'aide au retour. Une autre

solution pour les migrants irréguliers est de s'installer ailleurs ou de rentrer par leurs propres moyens, mais cela ne répond pas toujours aux raisons qui les ont poussés à émigrer. En outre, notre étude a démontré que les demandeurs d'asile et les autres migrants en situation irrégulière possèdent plusieurs vulnérabilités lors de leur arrivée et/ou au cours du processus d'intégration. Non seulement ils manquent de moyens financiers, mais ils ne savent pas non plus comment naviguer dans le système suisse et ne sont pas conscients de l'aide disponible. Ces vulnérabilités peuvent aussi être exacerbées par des comportements discriminatoires à l'égard des migrants au sein des institutions fédérales et cantonales. Tout cela contribue à créer un climat de méfiance entre les migrants, les demandeurs d'asile et les autorités suisses.

De même, nos résultats confirment que la migration est souvent liée aux réseaux de connaissance et d'entraide des migrants, les parents et les amis les soutenant dans leur voyage migratoire et à leur arrivée. En retour, les membres de la famille s'attendent à ce que la personne migrante réussisse à l'étranger, ce qui génère de la pression pour qu'elle devienne financièrement indépendante et qu'elle envoie des fonds.

Tous ces facteurs ne doivent pas être sous-estimés lors de l'élaboration des politiques de migration de retour. Le retour représente un défi psychologique difficile pour l'individu. Non seulement les personnes doivent renoncer à leur objectif de rester en Suisse, mais une fois rentrées, elles risquent d'être ostracisées par leur famille qui ne perçoit pas le retour en soi comme une réussite. Dans l'ensemble, les programmes d'aide au retour tentent de doter les migrants d'une aide financière et d'une formation pratique afin de garantir leur réussite au retour. Bien qu'il s'agisse d'une idée

prometteuse, il arrive que l'aide ne réponde pas aux besoins de la personne rapatriée.

Mais encore, nos résultats tendent à corroborer la position de la littérature académique sur la migration de retour, en ce sens qu'elle est principalement axée sur les activités génératrices de revenus. En outre, en se rappelant le cadre analytique de Stark (2019) sur les raisons du retour, cette étude a confirmé que la migration se produit lorsque la vie est difficile, pour des raisons économiques, politiques ou de sécurité personnelle. Parmi la liste de l'auteur, ce papier a mis en évidence le pouvoir d'achat, le statut professionnel et le prestige comme des raisons importantes. En effet, la famille exerce une pression sur la personne migrante pour que celui-ci "réussisse" après avoir quitté son pays d'origine. Mais ce ne sont pas les seuls motifs pour le retour. Le rapport a aussi mis en avant le fort attachement de certains migrants à leur pays d'origine et leur volonté d'y retourner une fois que la situation le permettra. Cela confirme la position de la littérature sur la migration de retour, qui englobe des réalités complexes et multidimensionnelles. Nos conclusions sur les programmes suisses d'aide au retour confirment également l'affirmation de Sinatti (2015) selon laquelle ces programmes de retour ont été conçus comme un outil politique pour l'élimination de l'immigration non désirée. Ce travail a finalement aussi mis en évidence l'argument de la littérature sur le manque de ressources investies par les autorités pour l'achèvement d'un projet réussi, et le manque de leur suivi à long terme. Ces deux problèmes conduisent à leur tour à une méconnaissance des effets à long terme de tels projets de retour et des programmes de réintégration.

Le sujet ici-traité constitue donc un domaine intéressant pour des recherches plus approfondies. Étant donné que la migration irrégulière va probablement continuer à

augmenter en raison des conflits, de l'instabilité, des privations économiques et du changement climatique, il est de la plus grande importance de mettre en place des mesures pour faire face à l'afflux de migrants tout en veillant à ce qu'ils soient toujours traités avec respect. Dans l'ensemble, l'aide au retour en Suisse n'est pas une mauvaise idée, mais le système actuel fait face à plusieurs difficultés. Notre recherche a permis d'identifier quelques domaines potentiels d'amélioration. Des recherches plus approfondies, avec un échantillon plus large et des études de cas différentes, pourraient permettre de mieux comprendre ce qui peut être amélioré. Il serait également intéressant de contacter davantage d'organisations pour avoir une meilleure idée de l'aide disponible en Suisse et d'avoir l'opportunité d'approcher le principal acteur de l'aide au retour à Genève, la Croix-Rouge genevoise. Notre étude a également été limitée par des contraintes budgétaires qui nous ont empêchées de nous rendre dans les pays étudiés. En effet, se rendre dans les pays d'origine permettrait de mieux comprendre le contexte national et de contacter plus facilement pour des entretiens les informateurs clés et les rapatriés. De même, des évaluations similaires des programmes d'aide au retour dans d'autres pays européens pourraient également ouvrir la voie à de nouvelles découvertes.

## Recommandations

À partir des résultats et des commentaires recueillis auprès des personnes interrogées, nous avons formulé un ensemble de recommandations à l'intention des différents acteurs impliqués dans l'architecture de la migration et du retour à Genève et en Suisse.

**Assurer l'exactitude des statistiques actuelles sur la migration et la migration de retour.** Les chiffres collectés et publiés par le

SEM ne reflètent pas le taux de migration réel en Suisse, étant donné que de nombreuses personnes sont sans papiers et ne s'enregistrent pas lorsqu'elles arrivent en Suisse. Cette situation est encore compliquée par le fait que certaines personnes possédant une double nationalité ou n'ayant pas besoin d'un visa pour entrer en Suisse ne sont pas comprises dans les statistiques. Par conséquent, nous recommandons à la Suisse de lancer un processus avec les communautés concernées afin de vérifier ces statistiques et de collecter des données désagrégées pour permettre une analyse plus précise des tendances migratoires.

**Réviser les politiques et les règlements en matière de logement pour demandeurs d'asile afin de garantir la protection de leur dignité.** Nous suggérons à l'administration suisse de revoir ses politiques dans les complexes d'hébergement des demandeurs d'asile et d'apporter les changements nécessaires pour s'assurer qu'ils sont traités avec respect. Nous comprenons que le gouvernement ait des préoccupations en matière de sécurité, mais ces personnes ne sont pas des prisonniers et ne devraient pas être traitées comme tels. Comme nous l'avons mentionné dans nos conclusions, les personnes interrogées qui ont passé du temps dans les centres d'hébergement pour demandeurs d'asile se sont plaintes des politiques strictes et des effets négatifs qu'elles ont eus sur eux. L'ouverture d'un dialogue entre l'État et les résidents actuels et précédents de ces centres peut aider à identifier les améliorations à apporter.

**Favoriser l'emploi des personnes titulaires d'un permis N, d'un permis de réfugié B ou d'un permis F.** L'incapacité des migrants à trouver un emploi en Suisse a été mentionnée à plusieurs reprises lors de nos entretiens. Les statistiques montrent que seuls 41,4% des détenteurs de permis de réfugié B, 47,3% des

détenteurs de permis F et seulement 3,1% des détenteurs de permis N ont un emploi (Leysinger et Romy, 2023). Même s'il n'y a pas d'obstacles à l'emploi des titulaires de permis B et F, ces derniers ont toujours du mal à trouver du travail. L'hésitation à employer des titulaires de permis N est compréhensible. Il est impossible de prévoir pour l'employeur s'ils seront autorisés à rester en Suisse, mais les laisser travailler pourrait les aider dans leur projet de retour si leur décision s'avérait négative. Nous recommandons la mise en place d'incitations fiscales ou d'autres mesures qui pourraient encourager davantage de chefs d'entreprise à employer des personnes titulaires de ces permis, ce qui leur permettrait de subvenir à leurs besoins et faciliterait leur intégration dans la société suisse.

**Veiller à ce que les rapatriés bénéficient d'une aide à la réintégration avant leur départ et après leur arrivée dans leur pays d'origine.** Comme nous l'avons vu, le retour comporte parfois des défis psychologiquement difficiles, surtout s'il est forcé. Pour aider les migrants de retour à se préparer mentalement, il est impératif qu'ils bénéficient d'un soutien et de conseils en matière de santé mentale avant leur départ de Suisse et à leur arrivée. Pour ce faire, il est nécessaire d'établir des partenariats avec des organisations internationales ou locales qui accueillent et accompagnent les migrants lors de leur retour. Comme le démontrent les témoignages de certaines de nos personnes interrogées, la réintégration est un processus qui nécessite plus qu'une simple assistance financière. Nous recommandons donc à la Suisse d'ajouter comme condition obligatoire à l'exécution d'un retour, l'association à des acteurs locaux qui soient prêts à accueillir et à accompagner la personne rapatriée. En effet, garantir une réintégration réussie est dans l'intérêt de l'État car les personnes renvoyées qui réussissent seront moins susceptibles de

s'engager à nouveau dans toute migration irrégulière. En outre, nous avons également constaté dans cette étude que les partenaires étaient parfois absents ou peu réceptifs aux besoins des rapatriés. Par conséquent, nous recommandons que les partenaires soient régulièrement surveillés par les instances centralisées afin de pouvoir effectivement fournir l'assistance promise.

**Suivi à long terme des bénéficiaires de l'aide au retour.** Comme l'ont montré les différents entretiens menés dans le cadre de ce projet de recherche, le suivi actuel de la réussite du projet de retour ne correspond pas à la durée réelle de développement de ces projets. Bien qu'un suivi ait souvent lieu au bout de 6 mois ou d'un an, il faut plus de temps pour évaluer si le retour est réellement réussi. Cela s'explique également par le fait que les migrants de retour peuvent commencer par un projet et en poursuivre un autre par la suite. Par conséquent, l'identification précise et à long terme des facteurs contribuant à leur réussite personnelle, qui se montrent souvent par une indépendance financière, pourrait s'avérer précieuse pour l'élaboration de futurs programmes de retour.

**Adopter une approche plus globale à la coordination des projets de retour.** Une autre recommandation mentionnée par l'une des personnes interrogées concerne la nécessité pour la Suisse d'adopter une approche plus globale aux projets de retour. Par exemple, à l'heure actuelle, le dossier médical d'un migrant est traité de façon séparée de son dossier de retour, les agents d'aide au retour ayant la responsabilité de coordonner ces deux aspects. Il serait judicieux de trouver un système qui pourrait combiner les deux, puisque cela permettrait aux administrateurs de reconnaître les besoins médicaux d'un migrant avant de discuter du projet de retour. Un système plus centralisé pourrait également contribuer à fluidifier le processus. En outre, il

pourrait être intéressant d'impliquer davantage d'acteurs dans le processus de gestion des dossiers des migrants de retour. Les organisations locales du fait de leurs ressources et expériences pourraient, par exemple, aider à combler ces lacunes.

**Harmoniser les processus migratoires dans toute la Suisse.** Cette recherche a souligné la grande diversité des approches en matière de migration (de retour). Divers témoignages recueillis tout au long de cette recherche soulignent que les migrants sont traités différemment par les autorités publiques d'un canton à l'autre. Nous recommandons donc à la Suisse de mettre en place une formation complémentaire pour les autorités publiques, afin de les sensibiliser à la discrimination et aux préjugés inconscients qu'elles peuvent avoir. Nous sommes convaincus que cela pourrait diminuer les éventuels cas de discrimination.

De surcroît, les requérants d'asile (et donc les candidats potentiels de l'aide au retour) sont répartis entre les cantons en fonction d'une formule établie par le gouvernement fédéral. Cela signifie que les migrants ont accès à différents programmes de soutien et/ou d'aide au retour, puisqu'ils sont gérés par les autorités cantonales. Par exemple, le SSI collabore avec le canton de Genève pour offrir des possibilités de retour aux détenus, alors que de telles initiatives ne sont pas forcément disponibles ailleurs en Suisse. Il semble déroutant que deux demandeurs d'asile ayant un profil similaire bénéficient de niveaux d'assistance différents pour la simple raison qu'ils ont été envoyés dans des cantons différents.

Nous recommandons donc d'établir un système qui permette à chaque migrant de bénéficier de manière égale de la variété des opportunités de retour. Nous suggérons la création d'un réseau d'entraide entre les cantons par lequel les migrants de retour

peuvent être aidés en fonction de leur profil, de leurs besoins et des programmes disponibles dans chaque canton. L'objectif étant de répondre à chaque cas de retour le mieux possible, cela nécessiterait des efforts logistiques et financiers pour la collaboration entre les cantons et la Confédération. Il est également recommandé d'intégrer les ONG actives sur le terrain, qui soutiennent le travail des cantons, et celles qui apportent un soutien aux migrants et aux rapatriés qui ne bénéficient pas de l'aide de l'État. L'objectif est de créer un réseau national d'entités et d'organisations spécialisées dans l'aide au retour.

**Renforcer la collaboration de la Suisse avec le Niger et la Guinée-Bissau pour adresser les causes structurelles de la migration dans ces pays.** Comme mentionné à plusieurs reprises dans ce rapport, les migrants ont diverses raisons de quitter leur pays d'origine. Assurer un retour durable signifie également garantir que les moyens de subsistance des migrants peuvent être maintenus dans leur pays d'origine. Afin de garantir la durabilité du processus de retour et d'adresser les raisons sous-jacentes de la migration, il est important de renforcer les relations de la Suisse avec les gouvernements du Niger et de la Guinée-Bissau. Cela pourrait impliquer la promotion de la croissance économique par des investissements suisses, une collaboration constante visant à améliorer la gouvernance et à offrir aux jeunes des opportunités d'éducation et de formation.

**Mener une enquête externe approfondie sur l'efficacité des programmes de migration de retour en Suisse.** Comme l'indiquent la littérature examinée et les résultats de ce projet de recherche, les rapatriés et les professionnels qui travaillent avec eux ont fait valoir des motifs d'insatisfaction à l'égard du système actuellement en place. Dans cette optique, nous recommandons aux autorités

suisses de commander une évaluation externe approfondie de son infrastructure d'aide au retour afin d'identifier les améliorations et les défaillances potentielles de ce système. Là aussi, une approche holistique de la résolution des problèmes est nécessaire. Cette évaluation devrait réunir non seulement des professionnels, mais aussi des migrants, des migrants de retour et des organisations internationales et de la société civile.

# VI. RESSOURCES ADDITIONNELLES

## Lois et Règlements Internationaux

- Convention relative au statut des réfugiés Genève, 28 juillet 1951 - [https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/1955/443\\_461\\_469/fr](https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/1955/443_461_469/fr)
- Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales -
- [https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/1974/2151\\_2151\\_2151/fr](https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/1974/2151_2151_2151/fr)
- Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants conclue à New York le 10 decembre 1984 -
- [https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/1987/1307\\_1307\\_1307/fr](https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/1987/1307_1307_1307/fr)
- Convention relative aux droits de l'enfant, 20 novembre 1989 -
- [https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/1998/2055\\_2055\\_2055/fr](https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/1998/2055_2055_2055/fr)
- Règlement Dublin III 26 juin 2013 - <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32013R0604&from=FR>

## Lois et règlements suisses

- Constitution fédérale de la Confédération suisse du 18 avril 1999 (État le 13 février 2022) - <https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/1999/404/fr>
- Loi fédérale sur l'asile (LAsi) RO 1999 2262 - <https://www.fedlex.admin.ch/eli/oc/1999/358/fr>
- Loi fédérale sur les étrangers et l'intégration (LEI)1 du 16 décembre 2005 (État le 1er avril 2023) -
- <https://fedlex.data.admin.ch/filestore/fedlex.data.admin.ch/eli/cc/2007/758/20230401/fr/pdf-a/fedlex-data-admin-ch-eli-cc-2007-758-20230401-fr-pdf-a.pdf>
- Accord entre la Confédération suisse et la Communauté européenne relatif aux critères et aux mécanismes permettant de déterminer l'Etat responsable de l'examen d'une demande d'asile introduite dans un Etat membre ou en Suisse -
- <https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/2008/115/fr>

## Lignes directrices internationales

- Vingt principes directeurs sur le retour forcé -
- [https://www.coe.int/t/dg3/migration/archives/Source/MalagaRegConf/20\\_Guidelines\\_Forc ed\\_Return\\_fr.pdf](https://www.coe.int/t/dg3/migration/archives/Source/MalagaRegConf/20_Guidelines_Forc ed_Return_fr.pdf)
- Migration de retour et de réintégration : Un guide d'introduction -
- [https://www.giz.de/static/de/images/contentimages\\_320x305px/Haase\\_Honnerath-Return\\_migration\\_primer\\_Decl6.pdf](https://www.giz.de/static/de/images/contentimages_320x305px/Haase_Honnerath-Return_migration_primer_Decl6.pdf)
- Migration de retour : Politiques et pratiques en Europe -
- <https://publications.iom.int/books/return-migration-policies-and-practices-europe>

### **Aide au retour à Genève**

- Service Social International (SSI) – Réintégration dans le pays d'origine – <https://www.ssi-suisse.org/fr/reintegration-dans-le-pays-dorigine/361>
- Service d'aide au retour (SAR) – <https://www.croix-rouge-ge.ch/activites/personnes-migrantes/service-daide-au-retour>

### **Aide juridique pour les migrants et les requérants d'asile en Suisse (et à Genève)**

- <https://elisa.ch/>
- <https://www.asylex.ch/>

### **Aide à l'intégration à Genève et ailleurs**

- CAMARADA – <https://www.camarada.ch/>
- La Roseraie – <https://centre-roseraie.ch/>
- AGORA – <https://agora-asile.ch/>
- Associations Régionales de Soutien aux Migrants dans le Canton de Vaud – [https://plateforme-asile.ch/benevolat/wpbdp\\_category/associations-regionales-de-soutien-aux-migrants/](https://plateforme-asile.ch/benevolat/wpbdp_category/associations-regionales-de-soutien-aux-migrants/)
- Association Suisse Pour le Soutien, l'Intégration, et la Valorisation des Étrangers – <https://assive.ch/>

### **Brochures**

- Service Social International (SSI) – *Retour au pays d'origine – avoir l'avenir entre ses mains* – [https://www.ssi-suisse.org/sites/default/files/2022-05/ReInt\\_brochure\\_2020\\_DEF01\\_low\\_1.pdf](https://www.ssi-suisse.org/sites/default/files/2022-05/ReInt_brochure_2020_DEF01_low_1.pdf)
- Asile.ch – *Il y a ce qu'on dit sur les réfugiés et il y a la réalité* – [https://asile.ch/wp-content/uploads/2012/11/asile\\_broch\\_fran\\_new\\_2015.pdf](https://asile.ch/wp-content/uploads/2012/11/asile_broch_fran_new_2015.pdf)

### **Autres sites web importants**

- <https://asile.ch/>
- <https://bonjourgeneve.ch/>



## VII. BIBLIOGRAPHIE

- Bartram, D., Poros, M. V., & Monforte, P. (2014). *Key Concepts in Migration*.  
<https://doi.org/10.4135/9781473921061>
- Birman, D. (2005). Ethical Issues in Research With Immigrants and Refugees. In *Handbook of ethical research with ethnocultural populations and communities* (p. 155-177). Sage.
- Bryman, A., & Bell, E. (2007). *Business Research Methods* (2nd éd.). Oxford University Press.
- BTI. (2022). *BTI 2022 Niger Country Report*. BTI 2022. <https://bti-project.org/en/reports/country-report?isocode=NER&cHash=bc4c3697241c2af02a083c96ffa99308>
- Carling, J., Bolognani, M., Bivan Erdal, M., Tordhol Ezzati, R., Oeppen, C., Paasche, E., Vatne Pettersen, S., & Heggli Sagmo, T. (2015). *Possibilities and Realities of Return Migration (PREMIG) – Peace Research Institute Oslo*. Peace Research Institute Oslo.  
<https://www.prio.org/projects/1483>
- Cassarino, J. P. (2008). Conditions of modern return migrants : Editorial introduction—UNESCO Bibliothèque Numérique. *International Journal on Multicultural Societies (IJMS)*, 10(2).  
<https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000181230>
- De Vreyer, P., Gubert, F., & Robilliard, A.-S. (2010). Are There Returns to Migration Experience? An Empirical Analysis using Data on Return Migrants and Non-Migrants in West Africa. *Annals of Economics and Statistics*, 97/98, 307-328. <https://doi.org/10.2307/41219120>
- Deloitte. (2023, janvier 16). Swiss Immigration Law Work Permits for Refugees, Asylum Seekers and S permit holders—Tax and Legal blog. *Taxe and Legal Blog*.  
<https://blogs.deloitte.ch/tax/2023/01/swiss-immigration-law-work-permits-for-refugees-asylum-seekers-and-s-permit-holders.html>
- Dempsey, K. (2018). Negotiated positionalities and ethical considerations of fieldwork on migration : Interviewing the interviewer | ACME: An International Journal for Critical Geographies. *ACME: An International Journal for Critical Geographies*, 17(1), 88-108.
- ECRE. (2018). *VOLUNTARY DEPARTURE AND RETURN: BETWEEN A ROCK AND A HARD PLACE ECRE'S ANALYSIS OF EUROPEAN PRACTICES IN THE AREA OF RETURN INCLUDING « VOLUNTARY DEPARTURES » AND ASSISTED RETURN, WITH ITS RECOMMENDATIONS TO THE EU*. European Council on Refugees and Exiles. ECRE.
- ECRE. (2021, avril 31). *European Commission Publishes EU Strategy on Voluntary Return and Reintegration | European Council on Refugees and Exiles*. <https://ecre.org/european-commission-publishes-eu-strategy-on-voluntary-return-and-reintegration/>
- EJF. (2020). *Conducting interview with migrant workers An EJF guide to conducting interviews at PIPO centres—2020 edition* (p. 10). Environment Justice Foundation.

- European Civil Protection and Humanitarian Aid Operations. (2023). *Niger factsheet*.  
[https://civil-protection-humanitarian-aid.ec.europa.eu/where/africa/niger\\_en](https://civil-protection-humanitarian-aid.ec.europa.eu/where/africa/niger_en)
- 142.31 Loi sur l'asile (LAsi), Pub. L. No. RO 1999, 142.31 LAsi 2262 (1998).
- Federal Statistical Office. (2022). *International migration*.  
<https://www.bfs.admin.ch/bfs/en/home/statistiken/bevoelkerung/migration-integration/internationale-wanderung.html>
- Flahaux, M.-L. (2017). Home, Sweet Home? *Espace populations sociétés. Space populations societies, 2017/1*, Article 2017/1. <https://doi.org/10.4000/eps.7118>
- Flahaux, M.-L., & Kabbanji, L. (2013). 7 - L'encadrement des retours au Sénégal : Logiques politiques et logiques de migrants. In *Migrations africaines : Le codéveloppement en questions* (p. 241-280). Armand Colin. <https://doi.org/10.3917/arco.beauc.2013.01.0241>
- Fultang, L. (2022, septembre 27). *Niger's accelerating climate crisis—OCHA*. OCHA.  
<https://www.unocha.org/story/niger%E2%80%99s-accelerating-climate-crisis>
- Gu, C.-J. (2019). Interviewing Immigrants and Refugees : Reflexive Engagement with Research Subjects. In *Routledge International Handbook of Migration Studies* (Second edition, p. 565-581). Routledge.
- Hospice Général, & Bonjour Genève. (2023). *Bonjour Genève—Bonjour à vous, migrants de tous horizons*. Bonjour Genève. <https://bonjourgeneve.ch/>
- ICMPD. (2022, janvier 24). *Migration Outlook report : - ICMPD*.  
<https://www.icmpd.org/news/migration-outlook-report-57-rise-in-2021-irregular-migration-growing-crisis-at-borders-and-key-elections-signal-eu-migration-pivot-in-2022>
- IDAG Migration. (2004). *Schlussbericht der IDAG Migration*.
- Integral Human Development. (2020). Niger country profile. *Migrants & Refugees Section*.  
<https://migrants-refugees.va/country-profile/niger/>
- Integral Human Development. (2022). Guinea-Bissau Country profile. *Migrants & Refugees Section*. <https://migrants-refugees.va/country-profile/guinea-bissau/>
- International Republican Institute. (2020). *MIGRATION AND GOVERNANCE IN NIGER: A CRITICAL JUNCTURE*. International Republican Institute.
- IOM. (2020a). *Return Counselling Toolkit*. <https://publications.iom.int/books/return-counselling-toolkit>
- IOM. (2020b). *World Migration Report 2020*. International Organisation for Migration.
- IOM. (2008). *Assisted Voluntary Return (AVR)*. Return and Reintegration Platform.  
<https://returnandreintegration.iom.int/en/resources/leafletbooklet/assisted-voluntary-return-avr>
- IOM. (2023a). *Europe and Central Asia*. International Organization for Migration.  
<https://www.iom.int/europe-and-central-asia>

- IOM. (2023b). *Guinea-Bissau facts and figures*. International Organization for Migration. <https://www.iom.int/countries/guinea-bissau>
- IOM Niger. (2021, avril 20). *IOM Niger Hits Milestone of Supporting the Reintegration of 1,000 Nigerien Migrants* [News]. <https://niger.iom.int/news/iom-niger-hits-milestone-supporting-reintegration-1000-nigerien-migrants>
- IOM Niger. (2023). *Total remittances to Niger*. <https://niger.iom.int/data-and-resources>
- IPCC. (2013). *The IPCC's Fifth Assessment Report—What's in it for Africa*. The Intergovernmental Panel on Climate Change.
- Jaberg, S. (2023, mars 8). *Why Switzerland needs workers from abroad*. SWI Swissinfo.Ch. <https://www.swissinfo.ch/eng/why-switzerland-needs-workers-from-abroad/46694984>
- Kaser, E., & Schenker, S. (2008). L'aide au retour de la Suisse : Bilan et perspectives. *Annuaire Suisse de Politique de Développement*, 27-2, 199-212. <https://doi.org/10.4000/aspd.644>
- Keystone-SDA. (2023, janvier 19). *Illegal immigration into Switzerland almost tripled in 2022*. SWI Swissinfo.Ch. <https://www.swissinfo.ch/eng/business/illegal-immigration-into-switzerland-almost-tripled-in-2022/48217020>
- King, R. (1986). Return migration and regional economic development : An overview. In *Return Migration and Regional Economic Problems*, (p. 1-37). Croom Helm.
- King, R. (2000). Generalizations from the history of return migration. In *Return Migration : Journey of Hope or Despair?* (p. 7-55). UN and IOM.
- King, R., & Kuschminder, K. (2022). Introduction : Definitions, typologies and theories of return migration. *Handbook of Return Migration*, 1-22.
- Knoema. (2023). *Guinée-Bissau Versements personnels, perçus (BdP, U\$S courants), 1960-2022—Knoema.com*. Knoema. <https://knoema.fr//atlas/Guinée-Bissau/topics/Économie/Balance-des-paiements-Comptes-courants/Versements-personnels-perçus-BdP-UdollarS-courants>
- Kunz, R., & Maisenbacher, J. (2013). Beyond conditionality versus cooperation : Power and resistance in the case of EU mobility partnerships and Swiss migration partnerships. *Migration Studies*, 1(2), 196-220. <https://doi.org/10.1093/migration/mnt011>
- Laubacher-Kupat, E., Schärli, T., Martin, M., & Potaux, C. (2007). Bestandesaufnahme von Migrationspartnerschaften in der Schweiz. In «*Migrationspartnerschaften : Eine Bestandesaufnahme.*» *Darstellung des Begriffs im internationalen und schweizerischen Kontext* («Migrationspartnerschaften»). Gaffuri.
- Leysinger, V., & Romy, K. (2023, mai 16). *Refugees often shunned by Swiss employers*. SWI Swissinfo.Ch. <https://www.swissinfo.ch/eng/business/refugees-often-shunned-by-swiss-employers/48513104>
- Liechti, T., & Budowski, M. (2008). Les partenariats migratoires, une nouvelle approche de la Suisse? *Annuaire suisse de politique de développement*, 27-2, Article 27-2. <https://doi.org/10.4000/aspd.647>

- Linares, A. (2009). Pourquoi les aides au retour et à la réinsertion de l'Etat français n'incitent pas les immigrés à rentrer dans leur pays d'origine ? L'exemple des Maliens. *Recueil Alexandries*, 13. <http://www.reseau-terra.eu/article952.html>
- Lutterbeck, D. (2013). Across the Desert, Across the Sea : Migrant Smuggling into and from Libya. In P. Seeberg & Z. Eyadat (Éds.), *Migration, Security, and Citizenship in the Middle East : New Perspectives* (p. 137-166). Palgrave Macmillan US. [https://doi.org/10.1057/9781137345417\\_7](https://doi.org/10.1057/9781137345417_7)
- Lutterbeck, D. (2014). A view from the ground : Human security threats to irregular migrants across the Mediterranean. In *Migration in the Mediterranean : Human rights, security and development perspectives* (p. 124-131). Mediterranean Academy of Diplomatic Studies.
- McCormick, B., & Wahba, J. (2001). Overseas Work Experience, Savings and Entrepreneurship Amongst Return Migrants to LDCs. *Scottish Journal of Political Economy*, 48(2), 164-178. <https://doi.org/10.1111/1467-9485.00192>
- McGregor, E., Marchand, K., & Siegel, M. (2015). *Swiss Migration Partnerships : A New Tool for Bilateral Cooperation on Migration?*
- Mensah, J., & Owusu Ansah, A. (2022). Reflections on return migration : Understanding how African immigrants in Canada contemplate return. *International Migration*, 60(5), 198-216.
- Mona, P. (2008). Migration und Entwicklung : Standpunkt der Politischen Abteilung IV (EDA). *Schweizerisches Jahrbuch für Entwicklungspolitik*, 27-2, Article 27-2. <https://doi.org/10.4000/sjep.342>
- Naudé, W., Siegel, M., & Marchand, K. (2017). Migration, entrepreneurship and development : Critical questions. *IZA Journal of Migration*, 6(1), 5. <https://doi.org/10.1186/s40176-016-0077-8>
- Newland, K. (2017). *Migrant Return and Reintegration Policy : A Key Component of Migration Governance*. IOM.
- Nwozor, A., Oshewolo, S., Olanrewaju, J. S., Bosede Ake, M., & Okidu, O. (2022). Return migration and the challenges of diasporic reintegration in Nigeria. *Third World Quarterly*, 43(2), 432-451. <https://doi.org/10.1080/01436597.2022.2026216>
- OECD. (2020). *Supporting Sustainable Reintegration*. OECD. <https://doi.org/10.1787/5fee55b3-en>
- OHCHR. (2022). *Nowhere but back : Assisted return, reintegration and the human rights protection of migrants in Libya*. OHCHR. <https://www.ohchr.org/en/documents/reports/nowhere-back-assisted-return-reintegration-and-human-rights-protection-migrants>
- Röhrig, F., Bougouma, K., Schiek, B., Ghosh, A., Ramirez-Villegas, J., Achicanoy, H., Esquivel, A., Saavedra, C., Diekjürgen, D., & Grosjean, G. (2021). *WFP Critical Corporate Initiative : Climate Response Analysis Guinea-Bissau* (p. 76 pages). The Alliance of Bioversity and The International Center for Tropical Agriculture - World Food Program.

- SEM. (2022a, janvier 1). *4 Aide au retour et à la réintégration*.  
[https://www.esbk.admin.ch/sem/fr/home/publiservice/weisungen-  
kreisschreiben/asylgesetz/rueckkehr\\_und\\_wiedereingliederung.html](https://www.esbk.admin.ch/sem/fr/home/publiservice/weisungen-<br/>kreisschreiben/asylgesetz/rueckkehr_und_wiedereingliederung.html)
- SEM. (2022b, novembre 29). *Migration partnerships*. Migration Partnerships.  
[https://www.ekm.admin.ch/sem/en/home/international-rueckkehr/ch-  
migrationsaussenpolitik/abkommen/migrationspartnerschaften.html](https://www.ekm.admin.ch/sem/en/home/international-rueckkehr/ch-<br/>migrationsaussenpolitik/abkommen/migrationspartnerschaften.html)
- SEM. (2023a, février 2). *Migration*.  
[https://www.eda.admin.ch/countries/niger/fr/home/cooperation-  
internationale/themes/migration.html](https://www.eda.admin.ch/countries/niger/fr/home/cooperation-<br/>internationale/themes/migration.html)
- SEM. (2023b). *Return Assistance Switzerland*. Secrétariat d'Etat à la Migration.
- Siegel, M., Marchand, K., & McGregor, E. (2015). *Independent Evaluation of Swiss Migration Partnerships: Final Report*. Maastricht Graduate School of Governance.
- Sinatti, G. (2015). Return migration as a win-win-win scenario? Visions of return among Senegalese migrants, the state of origin and receiving countries. *Ethnic and Racial Studies*, 38(2), 275-291. <https://doi.org/10.1080/01419870.2013.868016>
- Stark, O. (2019). Behavior in reverse : Reasons for return migration. *Behavioural Public Policy*, 3(1), 104-126. <https://doi.org/10.1017/bpp.2018.27>
- Swiss Refugee Council. (2023, mai 31). Freedom of movement. *Asylum Information Database / European Council on Refugees and Exiles*.  
[https://asylumineurope.org/reports/country/switzerland/reception-  
conditions/access-and-forms-reception-conditions/freedom-movement/](https://asylumineurope.org/reports/country/switzerland/reception-<br/>conditions/access-and-forms-reception-conditions/freedom-movement/)
- UNHCR. (2023, mars 31). *Niger Operational Data portal*. <https://data.unhcr.org/en/country/ner>
- USAID. (2023, avril 21). *Niger Country overview*. U.S. Agency for International Development.  
<https://www.usaid.gov/niger>
- van Houte, M., & de Koning, M. (2008). *Towards a better embeddedness? Monitoring assistance to involuntary returning migrants from Western countries*. Centre for International Development Issues (CIDIN), The Amsterdam institute for Metropolitan and International Development Studies (AMIDSt), Catholic Organization for Relief and Development Aid (Cordaid).  
[https://returnandreintegration.iom.int/en/resources/report/towards-better-  
embeddedness-monitoring-assistance-involuntary-returning-migrants](https://returnandreintegration.iom.int/en/resources/report/towards-better-<br/>embeddedness-monitoring-assistance-involuntary-returning-migrants)
- Word data. (2023). *Refugees in Niger: Figures and development*. Worlddata.info.  
<https://www.worlddata.info/africa/niger/asylum.php>
- World Bank. (2022). *Niger total population*. World Bank Open Data. <https://data.worldbank.org>
- World Bank. (2023a, mars 23). *Niger country Overview* [Text/HTML]. World Bank.  
<https://www.worldbank.org/en/country/niger/overview>
- World Bank. (2023b, octobre 20). *This is How Niger is Battling Climate Change*. World Bank.  
[https://www.worldbank.org/en/news/feature/2021/10/20/this-is-how-niger-is-  
battling-climate-change](https://www.worldbank.org/en/news/feature/2021/10/20/this-is-how-niger-is-<br/>battling-climate-change)

World Data. (2021). *Refugees from Guinea-Bissau: Figures and development*. Worlddata.Info. <https://www.worlddata.info/africa/guinea-bissau/asylum.php>

Worldometer. (2023). *Guinea-Bissau Population (2023)*. <https://www.worldometers.info/world-population/guinea-bissau-population/>

# VIII. ANNEXE

## Annexe 1 : Programme d'entretiens avec des professionnels à Genève

<b>Interview schedule</b> Programme d'entretien	
	<b>Questions</b>
Introduction  Introduction	Informed consent procedure/ Procédure de consentement informé  Do you have any questions before we start?/ Avez-vous des questions avant de commencer?
Warm up  Échauffement	1. Can you explain your involvement in the return migrant procedure?/ Pouvez-vous expliquer votre implication dans la procédure relative aux migrants de retour? 1. Organization + Title / Organisation + Titre
Main part  Partie principale	<b>Main part</b>  2. What, in your experience, are the socioeconomic characteristics of individuals enrolled in the returnee programmes?/ D'après votre expérience, quelles sont les caractéristiques socio-économiques des personnes inscrites aux programmes de retour ? <ul style="list-style-type: none"> <li>○ What is their age range?/ Quelle est leur tranche d'âge?</li> <li>○ What is their gender?/ Quel est leur genre?</li> <li>○ What is their knowledge, professional experience and education level?/ Quelles sont leurs compétences, leurs expériences professionnelles et leur niveau d'éducation?</li> <li>○ How much time do they usually spend in Switzerland?/ Combien de temps passent-ils en moyenne en Suisse?</li> <li>○ What is their migration status (asylum seeker/migrant/residence/work permit?)/ Quel est leur statut</li> </ul>

	<p>migratoire (demandeur d'asile, migrant, résidence, permis de travail)?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ What is their employment status while they are in Switzerland?/ Quel est leur statut professionnel pendant leur séjour en Suisse?</li> <li>○ Any other specific characteristics/profile?/ D'autres caractéristiques spécifiques?</li> </ul> <p>3. What types of projects are undertaken (by your current or previous organization) to support return migrants?/ Quels types de projets sont entrepris (par votre organisation actuelle ou précédente) pour soutenir les migrants de retour?</p> <p>If so, what are the goals of these projects?/ Si applicable, quels sont les objectifs de ces projets?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Are there specific sectors that these projects focus on (such as agriculture or extractive industries)?/ Ces projets se concentrent-ils sur des secteurs spécifiques (tels que l'agriculture ou les industries extractives) ?</li> <li>c. What makes these projects relevant to return migrants? (Why and why not)/ Qu'est-ce qui rend ces projets pertinents pour les migrants de retour ? (Pourquoi et pourquoi pas)</li> <li>d. What are the outcomes of such projects?/ Quels sont les résultats de ces projets?</li> </ul> <p>4. Based on your personal experience, what are the outcomes for migrants coming to Switzerland?/ D'après votre expérience personnelle, quels sont les aboutissements pour les migrants qui viennent en Suisse?</p> <p>5. What are subsequent outcomes upon returning to their home country (or other country)?/ Quels sont les résultats ultérieurs lorsqu'ils retournent dans leur pays d'origine (ou dans un autre pays) ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Can you give a specific example?/ Pouvez-vous donner un exemple précis?</li> <li>b. To what extent does it help/contribute to their wish and plan/action to return?/ Dans quelle mesure cela contribue-t-il à leur souhait et à leur plan ou action de retour?</li> </ul> <p>6. Based on your experience, what are migrants' plans and expectations (social, professional, family related) when returning to their country of origin?/ D'après votre expérience, quels sont les projets et les attentes des migrants (sur le plan social, professionnel, familial) lorsqu'ils retournent dans leur pays d'origine?</p> <p>7. How would you compare their plans and expectations of returning home, with what they experience in Switzerland?/ Comment</p>
--	---



	<p>compareriez-vous leurs projets et attentes de retour avec ce qu'ils vivent en Suisse?</p> <p>8. What can hold them back from engaging in these return projects?/ Qu'est-ce qui est susceptible de les empêcher de s'engager dans ces projets de retour?</p> <p>9. In your opinion, what could be improved or changed in the current approach towards supporting migrants and return migrants in Switzerland?/ Selon vous, qu'est-ce qui pourrait être amélioré ou changé dans l'approche actuelle de l'aide aux migrants et aux migrants de retour en Suisse?</p>
<p>Conclusion</p> <p>Conclusion</p>	<p>10. Would you like to share anything else?/ Aimeriez-vous ajouter quelque chose d'autre?</p> <p>11. Would you happen to know anyone falling within the scope of our research (professionals, migrants or return migrants) that we could interview?/ Connaissez-vous d'autres personnes entrant dans le cadre de notre recherche (professionnels, migrants ou migrants de retour) que nous pourrions interviewer?</p> <p>12. We have reached the end of the interview. Would you mind us contacting you again, should we need additional information from you?/ Nous sommes arrivés à la fin de l'entretien. Pourrions-nous vous recontacter si nous avons besoin d'informations complémentaires?</p>

## Annexe 2 : Programme d'entretien avec des migrants

<b>Interview schedule</b> Programme d'entretien	
	Questions
Introduction  Introduction	Informed consent procedure/ Procédure de consentement informé  Do you have any questions before we start?/ Avez-vous des questions avant qu'on commence?  Open Introduction/ Introduction ouverte
Before Arrival and at time of Arrival  Avant l'arrivée et au moment de l'arrivée	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Could you explain your migration journey? / Pourriez-vous nous décrire votre parcours migratoire?               <ol style="list-style-type: none"> <li>a. How old were you when you left your country of origin? / Quel âge aviez-vous quand vous avez quitté votre pays d'origine?</li> <li>b. How long were you in country (transit) X? / Combien de temps avez-vous passé dans le pays X de transit?</li> <li>c. How did you reach the (transit) country? / Comment avez-vous atteint le pays X de transit?</li> <li>d. Was your departure from country (transit) country X voluntary? / Le départ du pays X de transit était-il volontaire?</li> </ol> </li> <li>2. What brought you to Switzerland? (try to identify the factors) / Qu'est ce qui vous a fait venir en Suisse? (identifier les facteurs)</li> <li>3. What did you do when you arrived in Switzerland? (What was your plan? Who did you turn to? Why?) Qu'avez-vous fait en arrivant en Suisse? / (Vos plans, vers qui vous êtes-vous tournés? Pourquoi?)               <ol style="list-style-type: none"> <li>a. Have you received any help from any organizations? / Avez-vous reçu de l'aide d'une organisation?</li> </ol> </li> <li>4. If so, what kind of support did you receive? / Si oui, quel type de soutien avez-vous reçu?</li> </ol>
Current situation and expectations  Situation actuelle et attentes	<ol style="list-style-type: none"> <li>5. Since your arrival, have you found a community? (People, NGOs, local association, association from your home country) / Depuis votre arrivée, avez-vous trouvé une communauté? (Personne, ONG, associations locales, associations du pays)</li> <li>6. Have you engaged in any kind of training since you're in Switzerland? (ex: full-time education, workshops, conferences, evening-classes) Avez-vous poursuivi une quelconque formation depuis votre arrivée? (ex: formation plein-temps, workshops, conférences, cours du soir)</li> </ol>

	<p>a. Why? and How did you find that opportunity? Dans quel but? Et comment avez-vous trouvé cette opportunité?</p> <p>7. Do you have any working experience in Switzerland ? / Avez-vous eu une expérience professionnelle en Suisse?</p> <p>a. What jobs have you worked since arriving in Switzerland? / Quels emplois avez-vous exercés depuis votre arrivée?</p> <p>b. How did you find your current job (if applicable)? / Comment avez-vous trouvé votre travail actuel (si applicable)?</p> <p>c. Are you satisfied with it? / En êtes-vous satisfait?</p> <p>8. How would you describe your experience in Swiss society in terms of integration? / Comment décririez-vous votre expérience en Suisse en termes d'intégration?</p> <p>9. Have you ever thought about returning to your country? / Avez-vous déjà pensé à retourner au pays?</p> <p>a. If so, what are you expecting upon your return? / Si oui, quelles sont vos attentes lors du retour?</p> <p>10. Have you received support for planning the return? / Avez-vous reçu du soutien dans la planification du retour?</p> <p>a. If yes, can you give us more information as to what help was provided or is planned? (What schemes exist) / Si oui, pouvez-vous nous donner plus d'informations sur quel type d'aide vous avez reçu?</p> <p>11. Do you know other people who have returned? / Connaissez-vous d'autres personnes qui sont retournées au pays?</p> <p>a. Permission to contact them? OR do you agree to tell their story? / Avons-nous la permission de les contacter? OU Accepteriez-vous de nous raconter leur histoire?</p> <p>12. If you could make recommendations to the organizations and governments involved in migrant (and reintegration) programmes, what would they be? / Si vous aviez l'opportunité de faire des recommandations aux organisations et gouvernements impliqués dans des programmes d'aide au retour et de réintégration, que diriez-vous?</p>
<p>Conclusion</p> <p>Conclusion</p>	<p>13. Do you have any other questions, or anything else to add? / Auriez-vous quelque chose d'autre à partager? ou des questions?</p>

## Annexe 3 : Programme d'entretien avec des migrants de retour

<b>Interview schedule</b> Programme d'entretien	
	<b>Questions</b>
Introduction Introduction	Informed consent procedure / Procédure de consentement informé  Do you have any questions before we start? / Avez-vous des questions avant de commencer?
Warm up Échauffement	1. Can you tell us a little bit about yourself? (age, job experience, current occupation, education etc) / Pouvez-vous vous présenter ? (âge, expérience professionnelle, profession actuelle, éducation, etc.)
Main part Partie principale	2. Could you explain your migration journey? / Pouvez-vous nous expliquer votre expérience de la migration?  a. How old were you when you left your country of origin? / Quel âge aviez-vous lorsque vous avez quitté votre pays d'origine? b. How long were you in country (host) X? / Combien de temps avez-vous séjourné dans le pays (d'accueil) X? c. Why did you decide to leave? / Pourquoi avez-vous décidé de partir ?  3. During your time in (host) country X, what type of support did you receive? (financial, trainings, language courses, help finding work)/ Pendant votre séjour dans le pays (d'accueil) X, quel type de soutien avez-vous reçu ? (financière, formations, cours de langue, aide à la recherche d'emploi) a. Who provided these services? / Qui vous a offert ces services ? b. Did you work during your time in (host) country X? / Avez-vous travaillé pendant votre séjour dans le pays X (pays d'accueil)? c. What are the outcomes of your stay in (host) country X (in terms of knowledge, experience, network)? / Quels sont les résultats de votre séjour dans le pays d'accueil X (en termes de connaissances, d'expérience, de réseau)?

	<p>4. What situation/circumstances/factors led you to return? (ex: financial, family, struggle to assimilate, amelioration of circumstances in home country etc) / Quels sont les situations/circonstances/facteurs qui vous ont motivé à retourner dans votre pays d'origine ? (ex: situation financière, familiale, lutte pour l'assimilation, amélioration de la situation dans le pays d'origine, etc.)</p> <p>5. What were the pros and the cons, the dilemmas for returning or not? / Quels étaient les avantages et les désavantages, les dilemmes liés au retour ou non?</p> <p>6. What type of support did you receive in organizing your departure/return? / Quel type de soutien avez-vous reçu pour organiser votre départ/retour?</p> <p>a. Was this support helpful, based on your hopes and expectations? / Ce soutien a-t-il été utile, selon vos espérances et vos attentes ?</p> <p>7. Since returning to your country, what have you done (in terms of economic occupations)/ Depuis votre retour dans votre pays, qu'avez-vous fait (en termes d'activités économiques):</p> <p>a. What have you tried? / Qu'avez-vous essayé ?</p> <p>b. What worked, / have you achieved? / Qu'est-ce qui a fonctionné, / avez-vous obtenu des résultats?</p> <p>c. What did not work? / Qu'est-ce qui n'a pas fonctionné?</p> <p>8. Have you received reintegration support (help finding a job, housing, social reacclimation)? / Avez-vous reçu une aide à la réintégration (aide à la recherche d'un emploi, d'un logement, d'une réinsertion sociale)?</p> <p>a. If so, who was providing these services? / Si oui, qui offrait ces services?</p> <p>b. Do you think the current support schemes in place in (country of return) X for reintegration are sufficient to meet the needs of return migrants upon their return? Please explain your position / Pensez-vous que les programmes d'aide à la réintégration actuellement en place dans (pays de retour) X sont suffisants pour répondre aux besoins des migrants de retour à leur retour? Veuillez expliquer votre position.</p> <p>c. Do you know others who have benefited from similar support schemes? What have they done? Did it 'work'? etc. / Connaissez-vous d'autres personnes qui ont bénéficié de programmes d'aide similaires ? Qu'ont-ils fait ? Cela a-t-il "fonctionné" ? etc.</p> <p>9. Do you think the current <b>support schemes</b> in place in Switzerland for migrants are sufficient? Please explain your answer. / Pensez-vous que</p>
--	--

	<p>les programmes d'aide aux migrants actuellement en place en Suisse sont suffisants ? Veuillez expliquer votre réponse.</p>
<p>Conclusion Conclusion</p>	<p>10. If you could make recommendations to the organizations and governments involved in migrant return and reintegration programs, what would they be? / Si vous pouviez faire des recommandations aux organisations et aux gouvernements impliqués dans les programmes de retour et de réintégration des migrants, quelles seraient-elles ?</p> <p>11. Do you have any other questions, or anything else to add? / Avez-vous d'autres questions ou quelque chose à ajouter ?</p>

## Annexe 4 : Programme d'entretien pour le groupe de discussion au Centre de La Roseraie

	<p><b>Interview schedule</b></p> <p>Programme d'entretien</p>
Introduction	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Description de notre projet:</b> groupe de discussion anonyme; but du projet             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ On est des étudiants en master en développement et nous faisons une recherche sur le soutien aux étrangers à Genève.</li> <li>○ Nous sommes heureux de vous rencontrer aujourd'hui et sommes très intéressés par votre histoire</li> <li>○ Sujet: Discuter de votre expérience en Suisse et de votre arrivée.</li> </ul> </li> <li>● Vous n'êtes obligé de répondre à aucune question, et vous êtes libres de partir quand vous le souhaitez</li> <li>● <b>Présentation de l'équipe:</b> (avec des porte-noms) Nom, âge, pays d'origine, comment on va?</li> <li>● <b>Tour d'introduction rapide:</b> Nom, âge, pays d'origine, Comment vous allez?             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Distribution de porte-noms</li> </ul> </li> <li>● <b>Nous allons commencer par des discussions en groupes</b></li> </ul>
	<p><b>Expérience en Suisse</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● <u>En petits groupes:</u> Quels mots décrivent votre expérience en Suisse? (8 minutes)             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Écrivez-les, vous les présenterez aux autres participants</li> <li>○ (Quand en groupe : Expliquez pourquoi?)</li> </ul> </li> <li>● <u>En grand groupe:</u> Chaque groupe les présente et les écrit au tableau (15 minutes)             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Après chaque groupe : discussion sur ce qu'ils en pensent</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Aide depuis arrivée en Suisse</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Levez la main si</b> vous avez reçu de l'aide depuis votre arrivée.</li> </ul>

	<p>(OUI) (8 minutes)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Si oui, quel type d'aide avez-vous reçu?</li> </ul> <p><b>Pensée au retour</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● <u>En petits groupes</u>: avez-vous déjà pensé à retourner à la maison? (10 Minutes) <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Si oui, pourquoi?</li> <li>○ Si non, pourquoi?</li> <li>○ <u>En grand groupe</u>: Qu'est ce qui aiderait dans vos projets de retour? (10 minutes)</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Idées pour aide aux étrangers en Suisse</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● <u>Petits groupes</u>: Comment la Suisse peut-elle mieux aider les étrangers? (7 minutes) <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Et écrivez-les sur le tableau ? (7 minutes)</li> </ul> </li> </ul>
	<p><b>Questions additionnelles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Comment vous imaginiez la Suisse avant votre arrivée ?</li> <li>● Êtes-vous au courant de l'existence de l'aide au retour à Genève ?</li> <li>● <b>Levez la main si vous</b> connaissez quelqu'un qui est retourné au pays (au sein)?</li> <li>● Êtes-vous au courant de l'existence de l'aide au retour à Genève ?</li> </ul>
	<p><b>Commentaire final:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Voulez-vous recevoir notre document final ?</li> </ul>



## Annexe 5 : Procédure de consentement informé

En lien étroit avec les considérations éthiques de cette recherche, nous avons élaboré une procédure à appliquer pendant l'entretien afin de garantir que toutes les personnes interrogées répondront de leur plein gré. Cette procédure vise à offrir un espace sûr aux participants et à garantir la qualité des données collectées dans le cadre de l'étude.

<b>Informed consent procedure</b> Procédure de consentement informée
<ul style="list-style-type: none"><li>● Description of the project / Description du projet<ul style="list-style-type: none"><li>○ Who are we? / Qui sommes-nous?</li><li>○ What is our project, what is our goal? / Quel est notre projet, quel est notre objectif ?</li></ul></li> <li>● Information on the process of the interview / Informations sur le déroulement de l'entretien</li> <li>● Questions, semi-structured / Questions, semi-structurées<ul style="list-style-type: none"><li>○ Audio recording method: handwritten and/or audio-recording / Mode d'enregistrement : manuscrit et/ou enregistrement audio</li></ul></li> <li>● Inform on the treatment of the data / Informer sur le traitement des données<ul style="list-style-type: none"><li>○ Inform how these data will be used for the research / Informer sur la manière dont ces données seront utilisées pour la recherche</li><li>○ Ensure that the following will be respected in the treatment of the data / Veiller à ce que les éléments suivants soient respectés lors du traitement des données<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Anonymity / Anonymat</li><li>▪ Secrecy / Respect du secret</li></ul></li></ul></li> <li>● Inform of that the interviewee has all the rights to / Informer la personne interviewée qu'elle a le droit de<ul style="list-style-type: none"><li>○ Refuse to answer to any question / Refuser de répondre à toute question</li><li>○ Stop the interview at any moment / D'interrompre l'entretien à tout moment</li><li>○ Ask for the interview not to be recorded (either manually, or without audio, or neither) / Demander à ce que l'entretien ne soit pas enregistré (soit manuellement, soit sans son, soit aucun des deux).</li><li>○ Ask for the destruction of the data collected, and this at any time, even after the interview / Demander la destruction des données collectées, et ce à tout moment, même après l'entretien.</li></ul></li></ul>

